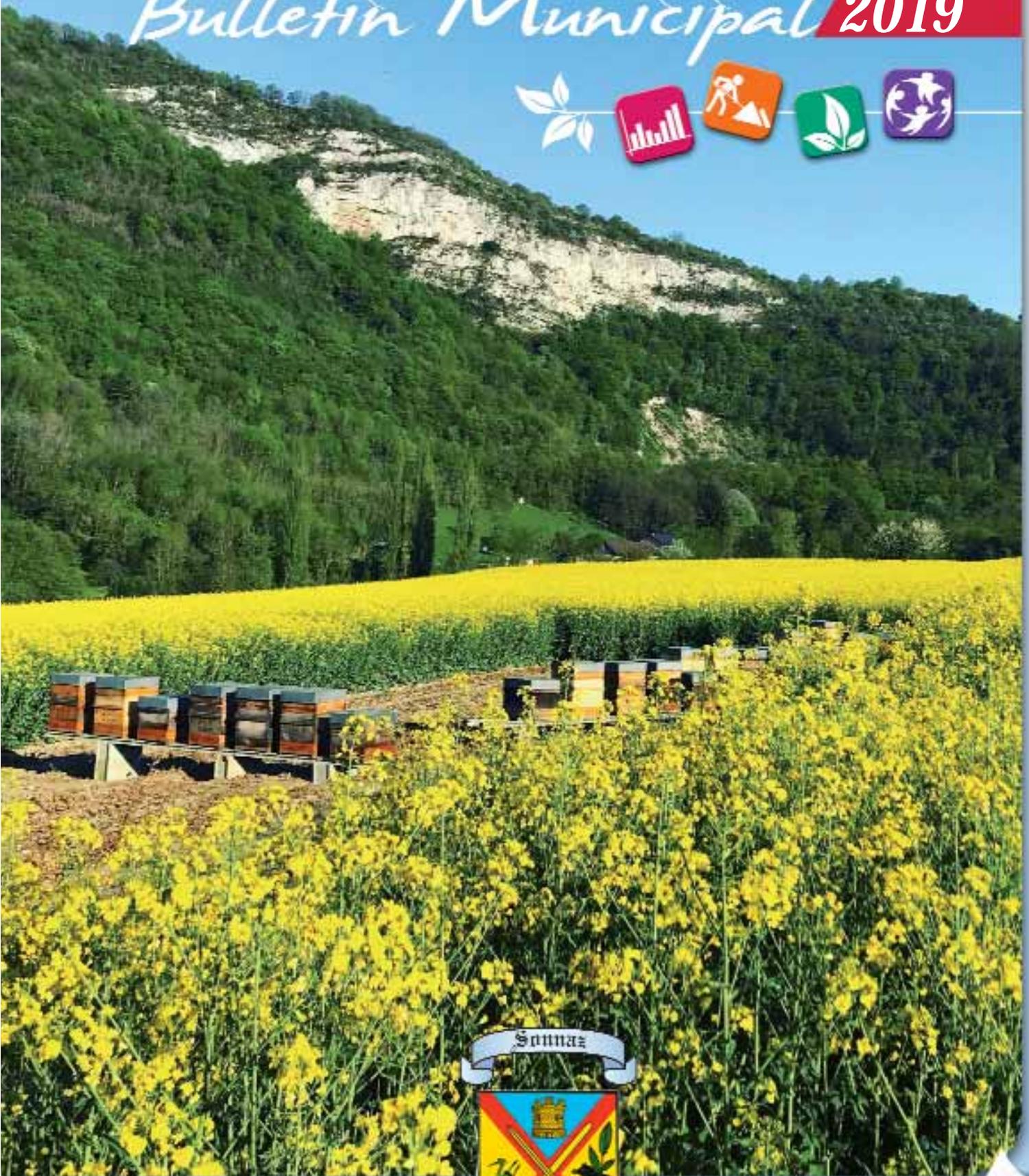


SONNAZ

Bulletin Municipal **2019**



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

Bulletin Municipal 2019 Parution Février 2019

Directeur de la publication :
Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :
Daniel ROCHAIX, Eliane ROULET,
Agnès LECERCLE, André DIDIER,
Christel ROCHAIX, Françoise ENGELMANN,
Henri PERRIER, Frédérique MARTIN

Crédit photos :
1^{ère} de couverture : Valérie SAINT-BONNET
"GIOIA" - 1^{er} prix concours photo

Conception - Réalisation :
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph

■	Le Mot du Maire.....	p. 1
■	Finances.....	p. 2 à 3
■	Travaux.....	p. 4 à 5
■	Fleurissement.....	p. 6
■	Infos Communales.....	p. 7 à 19
■	Vie de l'Ecole.....	p. 20 à 21
■	Etat Civil.....	p. 22 à 24
■	Bibliothèque.....	p. 25
■	Chapelle de Ragès.....	p. 26
■	Vie Associative.....	p. 27 à 48

Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.

 **Thème du concours photo pour le bulletin municipal 2020 : "SONNAZ ET SON PATRIMOINE"**

MAIRIE DE SONNAZ

Tél. 04 79 72 00 32

Fax 04 79 72 02 18

E-mail : mairiedesonnaz@orange.fr

www.sonnaz.fr

Secrétariat de la Mairie ouvert au public :

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30



*Photo : Valérie BUISSON
"Sauterelle de mon jardin" - 2^{ème} prix concours photo*

Le Mot du Maire

Je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur et d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers. J'ajoute, bien évidemment, des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets et, pour notre commune, des vœux liés à nos valeurs essentielles que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité.

Bertolt Brecht disait « *en nous battant nous ne sommes pas sûrs de gagner, mais si nous ne nous battons pas nous avons déjà perdu* ». Alors battons-nous, battons-nous pour préserver notre identité rurale, battons-nous pour être inventifs et offensifs, battons-nous pour inventer et construire une ruralité moderne, battons-nous pour faire respecter la loi.

Devant les difficultés que nous connaissons, je le dis et le redis, la coopération communautaire est une des plus belles pistes à explorer. Aucun projet ne peut se faire maintenant seul, par et pour une seule commune. C'est une autre façon rendue nécessaire de gérer sa propre commune. Cette gestion doit être totalement intégrée à celle des communes voisines et à celle plus globale du territoire. On peut l'appeler mutualisation, prise de compétence, coopération intercommunale mais elle doit exister obligatoirement, alors battons-nous pour agir ensemble.

L'actualité de ces derniers mois en France m'amène tout naturellement à évoquer le mouvement d'ampleur nationale des « gilets jaunes ».

Un cahier de doléances citoyennes a été ouvert et les commentaires rédigés seront transmis au préfet.

Alors battons-nous pacifiquement pour travailler ensemble, et non dans l'opposition et la confrontation, à obtenir plus de justice sociale et plus de solidarité. L'écoute et la compréhension de la problématique de l'autre sont un premier pas vers cette solidarité.

Pour 2019, le projet majeur de cette fin de mandat est la construction d'une nouvelle école maternelle.

Parce que notre population scolaire augmente depuis plusieurs années, nous avons lancé un ambitieux programme de restructuration de nos écoles. En 2014 nous avons achevé la restructuration du bâtiment de l'école élémentaire et maintenant nous travaillons sur un projet de construction d'une nouvelle école maternelle.

L'école est le premier service public d'une commune et son devenir demeure la priorité du conseil municipal.

L'année écoulée aura permis de valider le contenu du programme et de choisir l'architecte. Le cabinet RITZ architecte a été retenu pour réaliser ce programme et suivre l'avancement du chantier.

Pour cette année 2019, nous devons finaliser et valider le projet définitif. Nous prévoyons de commencer les travaux dès le 2^{ème} semestre et, conformément au planning, c'est à la rentrée scolaire de septembre 2020 que les élèves devraient intégrer leurs nouvelles classes.

Certes, le financement de cette construction, qui n'est encore pas définitivement arrêté, représente une importante dépense pour la commune, mais chacun d'entre nous comprend l'importance de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants. Les parents d'élèves ne me contrediront certainement pas !

Il y a un an en arrière j'évoquais plus particulièrement le PLUiHD (Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements) comme l'outil adapté pour garantir les évolutions de notre espace de vie et qui remplacera à terme les documents d'urbanisme de chaque commune.



Aujourd'hui je souhaite à nouveau vous informer de l'état d'avancement de ce dossier et vous retracer la chronologie des différentes étapes :

- En 2015, prescription de l'élaboration du PLUi par l'agglomération.
- De 2016 à fin 2017, réalisation d'un diagnostic avec élaboration du PADD (*Projet d'Aménagement et Développement Durables*).
- En 2018, rédaction du règlement et définition des zonages. Le code de l'urbanisme fixe des principes que doit respecter le PLUi à savoir le principe d'équilibre entre urbanisation, utilisation économe de l'espace, préservation des espaces naturels et agricoles. Cela veut clairement dire pour la commune de Sonnaz la réduction d'environ 5 ha de surface constructible. Concernant l'élaboration du règlement et du zonage de la commune, nous avons été vigilants et exigeants tout en respectant les préconisations des services de l'Etat.
- Le 21 février 2019, arrêt et approbation du PLUiHD lors d'un conseil communautaire.

Une fois arrêté, ce projet de PLUiHD sera transmis à l'ensemble des communes membres ainsi qu'aux Personnes Publiques Associées (*Etat, Région, Département, Chambres consulaires, ...*) qui auront 3 mois pour donner leur avis.

Une enquête publique aura lieu au mois de juin et tout un chacun pourra alors faire des demandes, exprimer un point de vue, auprès de la commission d'enquête qui sera désignée par le tribunal administratif.

Le PLUiHD devrait alors être approuvé par le conseil communautaire au mois de décembre 2019 et applicable à toute autorisation d'urbanisme à partir du mois de janvier 2020.

Je mentirais en vous disant que les choses sont simples. Elles sont même de plus en plus difficiles techniquement, juridiquement et financièrement. Le poids des baisses successives des dotations de l'Etat se fait sentir au quotidien. Nous avons réussi à maintenir jusqu'à aujourd'hui le même niveau de dépenses concernant nos charges de fonctionnement. Cela s'est fait au prix d'efforts importants. Et pourtant les dépenses engendrées par les normes et mesures gouvernementales toujours plus nombreuses nous imposent chaque année de nouvelles dépenses auxquelles nous ne pouvons déroger.

Malgré ce contexte de baisse des dotations de l'Etat, nous continuons et continuerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement et, pour 2019 comme depuis plusieurs années, nous n'augmenterons pas la fiscalité.

Tous les adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent continuent à œuvrer avec passion pour Sonnaz et ses habitants, avec le même souci du service public, la même envie de porter la commune vers l'avenir et la même énergie d'y arriver. Je dois dire que je suis fier de mon équipe municipale qui, dans sa diversité d'opinions, a toujours voté à l'unanimité l'ensemble de nos projets.

Merci à cette équipe de femmes et d'hommes pour leur engagement et leur dévouement au service de la commune.

A tous, une excellente année 2019 !

Daniel ROCHAIX,
Maire de Sonnaz



Le Budget de la Commune :

Comme toutes les années, nous nous efforçons de réaliser en totalité les projets programmés et budgétés. Nous fixons nos priorités pour permettre un développement équilibré de notre commune et garder son cadre de vie tout en maintenant la volonté politique de ne pas augmenter la pression fiscale des Sonnaziens afin de conserver leur pouvoir d'achat.

Tout en maîtrisant nos finances, de nombreux travaux ont pu être réalisés sur notre commune avec un axe fort en cette année 2018 donné au cimetière à hauteur de plus de **100 000 €** pour réaliser **30 caveaux supplémentaires**, aux voiries, à la création

et matérialisation de plusieurs places handicapées (salle des fêtes, cimetière).

Nous avons aussi concrétisé l'acquisition d'un nouvel entrepôt communal plus grand et conforme aux normes en vigueur pour un coût de **480 000 € TTC**.

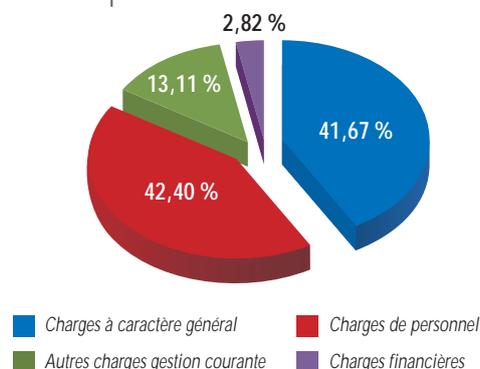
En 2019, nous devons budgéter l'investissement de la construction de la nouvelle école maternelle. L'architecte retenu pour ce beau projet est le cabinet RITZ. Le financement de l'opération sera constitué d'un emprunt, des fonds propres de la commune et des subventions. Nous prévoyons de commencer les travaux dès le 2^{ème} semestre et conformément au

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges à caractère général	336 417,86 €	41,67 %
Charges de personnel	342 248,49 €	42,40 %
Autres charges gestion courante	105 837,69 €	13,11 %
Charges financières	22 750,50 €	2,82 %
DÉPENSES	807 254,54 €	100,00 %

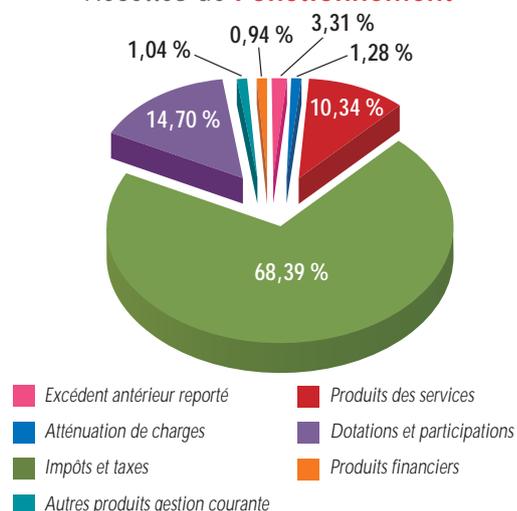
Dépenses de Fonctionnement

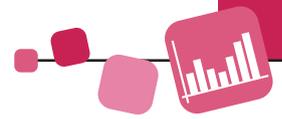


RECETTES

Excédent antérieur reporté	33 661,44 €	3,31 %
Atténuation de charges	12 986,19 €	1,28 %
Produits des services	104 997,55 €	10,34 %
Impôts et taxes	694 427,59 €	68,39 %
Dotations et participations	149 250,80 €	14,70 %
Autres produits gestion courante	10 556,89 €	1,04 %
Produits financiers	9 539,02 €	0,94 %
RECETTES	1 015 419,48 €	100,00 %

Recettes de Fonctionnement





Situation à fin décembre 2018

planning c'est à la rentrée scolaire de septembre 2020 que les élèves intégreront leurs nouvelles classes.

Le poids des baisses successives des dotations de l'Etat se fait sentir au quotidien. Nous avons réussi à maintenir jusqu'à aujourd'hui le même niveau de dépenses concernant nos charges de fonctionnement. Cela s'est fait au prix d'efforts importants.

Et pourtant les dépenses engendrées par les normes et mesures gouvernementales toujours plus nombreuses nous imposent chaque année de

nouvelles dépenses auxquelles nous ne pouvons déroger.

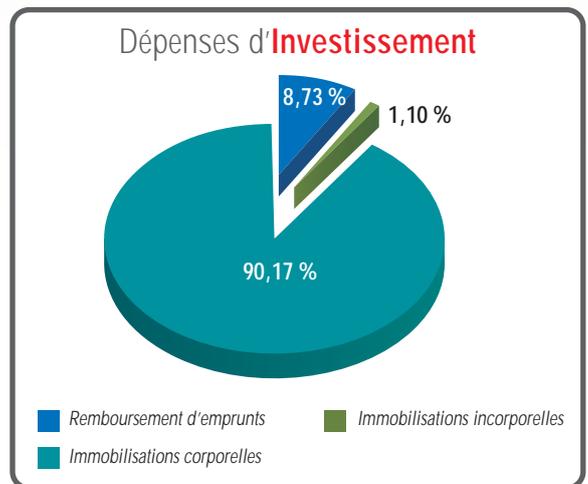
A titre d'exemple, la prise ou le retrait d'une compétence, la suppression progressive de la taxe d'habitation, la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sont autant de phénomènes qui influent et impactent directement notre budget communal.

Toutes ces réformes financières et territoriales passées et à venir doivent nous amener à rester prudents et vigilants pour nos projets futurs.

INVESTISSEMENT

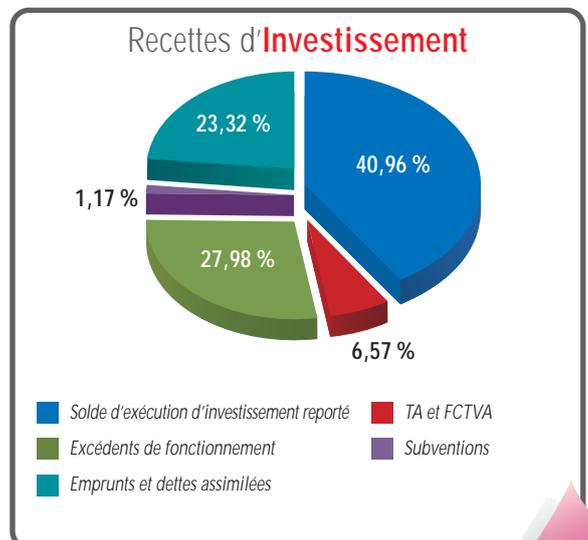
DÉPENSES

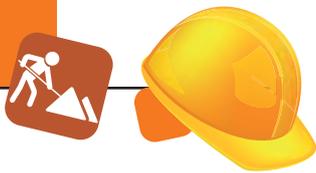
Remboursement d'emprunts	65 079,95 €	8,73 %
Immobilisations incorporelles	8 244,00 €	1,10 %
Immobilisations corporelles	672 341,21 €	90,17 %
DÉPENSES	745 665,16 €	100,00 %



RECETTES

Solde d'exécution d'investissement reporté	439 106,60 €	40,96 %
TA et FCTVA	70 393,78 €	6,57 %
Excédents de fonctionnement	300 000,00 €	27,98 %
Subventions	12 526,00 €	1,17 %
Emprunts et dettes assimilées	250 000,01 €	23,32 %
RECETTES	1 072 026,39 €	100,00 %





Cimetière

- Extension du cimetière par la création de trente caveaux dans le dernier espace enherbé pour répondre aux besoins de la population de la commune. Après cet aménagement de caveaux trois places, la capacité maximale du cimetière est atteinte.
- Création de deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, à l'entrée du cimetière, pour répondre aux obligations en matière d'accessibilité.
- A ce jour, tous les équipements de la commune sont dotés de moyens permettant de répondre aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).



Ragès

Chemin des Massettes

- Réparation et changement des barrières de sécurité dans le virage des Massettes en direction de Voglans.

Centre de Ragès

- Implantation du premier site de compostage collectif en collaboration avec Grand Chambéry et l'association Compost'Action afin de diminuer la part des biodéchets de nos poubelles.
- Installation de plusieurs jeux pour enfants et de bancs, et délimitation du secteur par des bordures.

La placette ainsi créée permet d'accueillir parents et enfants en toute sécurité.



Ecole

- Mise en place de grilles rigides de hauteur réglementaire pour sécuriser l'accès au groupe scolaire tout le long de l'enceinte extérieure.
- Installation de tapis de sol alvéolés sous les jeux d'enfants pour amortir les chutes.



Voiries communales : Sécurité, Fauchage

- Réalisation de l'entretien annuel des voiries associé à du marquage au sol dans la plupart des hameaux, permettant de sécuriser une grande majorité des routes de la commune.
- L'entretien et le fauchage des bas-côtés et des bords de route sont réalisés par le personnel communal.



Déclaration préalable de travaux

INFO Envie d'une piscine, besoin de refaire une toiture ou de construire une dépendance...

Quel que soit votre projet, n'oubliez pas de faire une déclaration préalable de travaux.

A partir du moment où vous modifiez l'aspect de votre habitation, il est important de vous renseigner sur vos droits et vos devoirs.



BLONDET

TRAVAUX PUBLICS
GROUPE PL FAVIER

Une société du groupe
Spie batignolles

spie batignolles

- Terrassement •
- Assainissement •
- VRD •
- Aménagements urbains •

Tél. 04 79 34 36 26

www.blondettp.fr

www.spiebatignolles.fr



Sonnaz en fleurs...



Pétunias et bégonias dragons



La délicatesse des gauras



La luxuriance des ricins



Cantine scolaire : les menus font la part belle aux produits bio et locaux



A l'horizon 2022, l'approvisionnement des cantines scolaires devra être constitué avec un minimum de 50 %, en valeur, de produits agricoles locaux ou sous label de qualité, dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

A l'école de Sonnaz, ces objectifs sont déjà largement tenus : 30 % des produits sont issus de l'agriculture biologique et 50 % sont issus de l'offre locale*.

Ainsi, le restaurant scolaire propose chaque semaine :

- des volailles Label Rouge,
- de la viande de porc élevé, abattu et transformé en Auvergne-Rhône-Alpes,
- de la viande de bœuf charolaise locale et du veau local (Rhône, Ain, Isère),
- des produits laitiers en partie issus de la production locale,
- des fruits et légumes issus en priorité de la production locale ou nationale, dont une partie certifiés bio et de Savoie,
- des pâtes fabriquées en Savoie à partir de blé issu de l'agriculture biologique,

- du pain fabriqué à Tresserve à partir de farine de blé locale et respectant la Charte de production de Blés et Farines des Pays de Savoie.

Tous les plats sont confectionnés à la cuisine centrale de la ville de Chambéry par la société Sodexo et livrés chaque jour en liaison chaude.

Les familles peuvent consulter les menus de la cantine scolaire sur le Portail Famille à l'adresse :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSonnaz73000/accueil> et visualiser facilement, à l'aide des logos, les labels de qualité dont les plats sont porteurs.



Appellation d'origine protégée



Label Rouge



Issu de la production locale



Issu de l'agriculture biologique



Issu de l'agriculture biologique et locale



Issu du commerce équitable

* Les pourcentages exprimés correspondent à la valeur marchande des produits.



Le portail famille : un outil pour simplifier le quotidien des parents

La commune modernise ses services pour répondre plus efficacement aux attentes des parents. La mise en place du Portail Famille, un espace personnel et sécurisé sur Internet, facilite la gestion des réservations de cantine et garderie.

Pour qui ?

Pour toutes les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école de Sonnaz.

Pour quoi faire ?

Pour inscrire les enfants à la cantine et à la garderie occasionnelle, annuler les inscriptions, consulter les factures, mettre à jour le dossier famille et se tenir informé des actualités de ces services.

Des exceptions ?

Seuls les forfaits de garderie ne sont pas accessibles sur le Portail Famille. Les parents effectuent leurs réservations de forfait par mail ou directement auprès du secrétariat de la Mairie.

Du nouveau pour les factures ?

Elles sont désormais uniquement consultables sur le Portail Famille.

Les familles reçoivent un mail dès leur mise en ligne sur leur espace personnel.

Le petit +

Désormais, toutes les prestations, y compris les forfaits de garderie, figurent sur une seule et même facture mise en ligne au début du mois suivant la période facturée.

Et les règlements ?

Les paiements continuent de s'effectuer par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par espèces à l'accueil de la Mairie. Prochainement, de nouveaux modes de paiement (par Internet, prélèvement ou CESU) seront possibles.

Toutes les informations seront relayées sur la page d'accueil du Portail Famille.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est un service administratif. Il est présidé par le Maire de la commune et a un budget propre.

Le CCAS participe aux classes de découvertes de l'école, au financement de la cantine et offre un cadeau aux Aînés de la commune pour Noël. Il peut aussi aider les familles à constituer des dossiers de demande d'aide afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Il peut intervenir sous la forme de prestations financières, remboursables ou non, et de prestations en nature (bon ou colis alimentaire).

Toute demande est à adresser à Monsieur le Maire. Elle fera l'objet d'une étude et sera gérée sur place ou transmise à l'autorité compétente.



Office National des Forêts

L'aménagement forestier de la forêt communale de Sonnaz

L'aménagement forestier sert de guide de gestion de notre forêt pour les 20 ans à venir. C'est un outil technique et réglementaire qui garantit une gestion durable et présente ce qui sera à faire pendant cette durée.

Notre interlocuteur privilégié à l'Office National des Forêts est Monsieur Sébastien Laguet.

Notre forêt communale est une forêt en partie située sous les falaises, c'est grâce à elle que les chutes de blocs de petite taille sont freinées et stoppées. Notre forêt est diversifiée et assez riche, elle couvre une surface totale de 27 ha. Elle est constituée d'un peuplement de feuillus mélangés sous la forme de taillis, dominée par les érables, les tilleuls, le hêtre et le frêne commun.

L'ONF propose chaque année l'éventuel programme de coupes pour la régénération de la forêt, des travaux et des études... La commune décide des actions à mener et gère leur mise en œuvre.

Le conseil municipal souhaite continuer l'effort de régénération de sa forêt, réouvrir quelques pelouses sèches suite au dépérissement du buis et entretenir les limites de la forêt communale.

Nous demeurons bien sûr sensibles à la biodiversité en forêt de Sonnaz et malheureusement nous constatons des zones de dépôts de déchets verts illégaux...

On ne peut qu'observer l'arrivée d'espèces envahissantes et néfastes pour l'avenir de notre forêt.

Nous allons étudier des aménagements vers le sentier de garde et vers la carrière existante.

L'ONF a recensé des espèces sensibles connues qui vivent sur notre commune (le Grand-duc d'Europe,

l'Engoulevent d'Europe) ainsi que des chauves-souris, faune et insectes.

Notre politique est d'étudier cet aménagement forestier afin de préserver notre patrimoine communal boisé. Des espaces existent et nous avons un devoir de réflexion afin d'établir un budget foncier adéquat à notre vision d'aménagement forestier sur notre commune.

Préserver nos falaises, la faune et la flore, nos espèces sensibles, la zone de mares vers la carrière, veiller à l'entretien des pelouses sèches nous semble essentiel pour faire en sorte de continuer à vivre en harmonie avec la nature.

Nous remercions Monsieur Laguet et Monsieur Bonte pour leur travail et de faire naître un dialogue constructif avec les élus afin d'aboutir à une action durable.



Nettoyons la nature 2018

Samedi 6 octobre 2018, une nouvelle édition de l'opération "Nettoyons la Nature", toujours sponsorisée par les établissements E. LECLERC, a été initiée sur le hameau de Ragès. En effet des zones d'incivilités avaient été signalées et il nous semblait important de sensibiliser la population à ce problème.

Les habitués étaient au rendez-vous ainsi que de nouvelles personnes mais surtout de très nombreuses familles avec des enfants très motivés. Des équipes efficaces se sont formées et tout le hameau a pu être couvert.

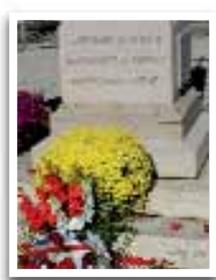
Les zones urbanisées restent assez propres mais, hélas, les lieux moins fréquentés, plus reculés restent propices aux dépôts encombrants, polluants. Pourtant les déchetteries restent facilement accessibles et ouvertes à tous !



Merci encore à tous pour votre mobilisation et votre fibre citoyenne. Restons vigilants, motivés et continuons à avoir les bons gestes afin que notre environnement reste propre et agréable.

En 2019, nous vous proposons de nous retrouver au parc relais afin de nous occuper des secteurs des Fourches, Etigny, la Combette et la Fruitière.

Le Centenaire du 11 Novembre



Ce 11 novembre 2018, de très nombreux Sonnaziens se sont réunis autour du monument aux morts pour commémorer le Centenaire de l'Armistice de 1918.



Cet évènement important a permis de rassembler toutes les générations des petits de la maternelle aux aînés de la commune. Chacun a pu avoir une pensée pour tous ceux qui se sont engagés sur le front, sur les lignes arrière, mais aussi pour tous ceux qui ne sont pas revenus de ces années de combats ou qui sont rentrés complètement meurtris, détruits par ce qu'ils avaient vécu.



La présence d'un piquet du 13^{ème} BCA, des pompiers, des porte-drapeaux, l'énumération des morts pour la France, les bougies allumées et la Marseillaise chantée par les enfants de l'école ont su faire ressentir toute la solennité de ce moment.



Faisons en sorte que de tels évènements ne disparaissent pas de nos mémoires, afin de rester vigilants, bienveillants et convaincus que LA PAIX se construit quotidiennement.





Un dimanche de récupération



Depuis 2014, Grand Chambéry organise "un dimanche de récup", une manifestation pour le grand public dédiée à la réduction des déchets qui a eu lieu chaque année au Phare de Chambéry.

Cette année, le Dimanche de Récup' a été itinérant avec 3 rendez-vous au fil des saisons. Le premier dimanche de récup a eu lieu le 3 juin, de 10 h à 18 h, à la salle d'évolution de Sonnaz, pour une édition consacrée au jardinage, au bricolage et aux loisirs de plein air.

Tout au long de la journée, les habitants ont pu découvrir et s'informer sur le compostage individuel et collectif, le prêt gratuit de broyeur à végétaux, la plateforme de compostage de Grand Chambéry, les techniques de jardinage au naturel,



le tri et la prévention des déchets, la technique du furoshiki (l'art d'emballer avec du tissu réutilisable) et rencontrer Coquette et Omelette, les 2 poules données par Babycoque qui sont capables chacune de consommer 100 kg de restes alimentaires et produire 200 œufs par an !

Certains adultes et enfants ont pu participer à la création du jardin en lasagne qui continue à produire de jolies fleurs et légumes sur l'espace enherbé devant la salle d'évolution.

D'autres ont réalisé, à partir d'objets de récup', des décorations pour leur jardin et leur potager (*bonhomme en bois et métal, épouvantails*). Sur place il était également proposé de fabriquer de petits pots pour les semis à partir de marc de café. Que de bonnes idées trucs et astuces qui ont bien plu aux visiteurs !

Un stand de réparation de vélos et un aiguiser d'outils de jardin ou de bricolage ont permis à de nombreux habitants de repartir avec un vélo révisé et en bon état ainsi que des sécateurs, couteaux, tailles-haie aiguisés apportés de chez eux ou récupérés sur la zone de gratuité installée à l'intérieur de la

salle d'évolution. Dans cet espace, les habitants pouvaient donner ce dont ils n'avaient plus besoin et prendre ce dont ils avaient besoin et cela gratuitement.

Les déchets des uns ont fait le bonheur d'autres personnes !





Des artisans locaux (La Forge des Halles, Freewind Custom, Cosse) étaient également présents sur cette journée et ont proposé des œuvres originales en matériaux de récupération telles que des lampes et des décorations de jardin mais aussi des objets favorisant le zéro déchet.

Les enfants et adultes ont pu également profiter de la venue d'un camion poubelle et découvrir les métiers de chauffeur et de collecteur mais aussi monter sur les marches-pied du camion, s'asseoir dans la cabine et repartir avec un pliage 3D en forme de camion poubelle.

Une excellente journée pour tous, pleine d'apprentissages pour réduire ses déchets ! Suivez la caravane dimanche de récup' en 2019 !

Toutes les dates à venir sur grandchambery.fr



Compost' Action



Déchets et compostage

Saviez-vous que toutes les épluchures de fruits et de légumes que vous ne mangez pas peuvent se composter et se transformer ainsi en fertilisant naturel qui servira à son tour à enrichir notre terre ?

Le compostage est en effet un processus naturel de décomposition des déchets organiques par le biais de micro-organismes, de champignons et de petits invertébrés, en présence d'eau et d'oxygène. Les déchets de cuisine et de jardin sont ainsi transformés en humus, très riche pour la terre. Par un geste simple, vous permettez ainsi de respecter un cycle naturel et de ne pas envoyer à l'incinérateur ces déchets organiques qui brûlent mal (car composés d'eau en majorité). **On estime ainsi que plus de 30 % de nos poubelles peuvent être valorisées grâce au compostage !** Le compostage n'est plus réservé aux détenteurs d'un jardin, il est maintenant possible de composter au pied de son immeuble, avec ses voisins !



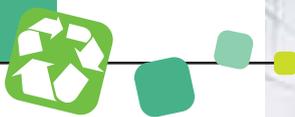
Grand Chambéry, en partenariat avec Compost'Action, a installé le 18 septembre dernier le 61^e site de compostage partagé de l'agglomération à Sonnaz, Ragès.

Monsieur Rochaix a présenté les avantages du dispositif en présence de nombreux élus de la commission de déchets de Grand Chambéry et d'habitants.

Ce site permet depuis 3 mois à tous les habitants de ce hameau de composter leurs déchets de cuisine et de réduire ainsi le poids de leurs poubelles ! Des référents de site, formés par Compost'Action, sont chargés du bon fonctionnement du site (*n'hésitez pas à rejoindre l'équipe en contactant Compost'Action !*) et Grand Chambéry alimente le bac de matière sèche pour que le processus se déroule au mieux et sans nuisance.

Merci à tous les acteurs qui font vivre ce projet écocitoyen !

www.grandchambery.fr
www.compostaction.org



L'Eau est précieuse



L'été a été chaud et particulièrement sec. Cela perdure encore cet automne et va certainement se renouveler de nouveau. Il est donc nécessaire de respecter quelques règles faciles à appliquer par chacun de nous, afin de ne pas épuiser des nappes phréatiques qui ont du mal être réalimentées par manque de précipitations.

Les ressources ne sont pas inépuisables et il est utile de prendre conscience que nous utilisons chacun en moyenne 150 litres d'eau par jour. Voici quelques gestes simples qui, au quotidien, peuvent faire économiser environ 30 % de la consommation.

Quelques repères :

Toilette au lavabo	Environ 5 litres	
Douche de 5 minutes	30 à 100 litres	Selon utilisation ou non de régulateur de débit
Bain	150 à 200 litres	
Chasse d'eau	6 à 12 litres à chaque utilisation	Si simple commande
	3 à 6 litres à chaque utilisation	Si double commande
Lave-linge	De 45 à 100 litres	Selon l'âge de l'appareil
Lave-vaisselle	De 10 à 40 litres	Selon l'âge de l'appareil
Vaisselle à la main	15 litres	Remplissage des bacs
	50 litres	Eau courante
Arrosage du jardin	15 à 20 litres par m ²	
Evaporation d'un gazon	3 à 6 litres d'eau par m ²	Par temps chaud
Remplissage d'une piscine	De 50 000 à 80 000 litres	

Et pour information, 7% de notre consommation totale correspondent à la boisson et à la préparation des repas. Source : www.jeconomiseleau.org

- **Surveiller les fuites.**
 - Un robinet qui goutte = près de 100 litres par jour
 - Une chasse d'eau qui fuit = environ 400 litres par jour
- **Limitier sa consommation avec des équipements économes (chasses d'eau double débit, réducteurs de débit pour les robinets, appareils peu gourmands, ...).**
- **Au jardin, arroser au pied des plantes le soir, ne pas arroser pendant les fortes chaleurs, biner et pailler et installer un récupérateur d'eau de pluie.**

Pourquoi adhérer à Voisins vigilants

Avec cette plateforme web www.voisinsvigilants.org, qui est un réseau social de voisinage nous luttons contre les cambriolages en créant du lien social avec ses voisins. C'est aussi lutter contre l'insécurité, cet outil permet une entraide aux personnes isolées (connexion au voisinage...) et services de proximité entre voisins (petites annonces, covoiturage... via la gazette).

Le résultat de cet esprit de citoyenneté ? Solidarité et bienveillance sont des valeurs retrouvées entre les voisins. Leurs liens en ressortent renforcés, le sentiment d'insécurité est apaisé et les cambriolages diminuent.

Comment s'inscrire ?

Toute personne désirant adhérer à ce dispositif **GRATUIT** et **EFFICACE** peut s'inscrire directement par internet en se

connectant sur le site ou en déposant en mairie une demande d'inscription.

Par internet, il faut se rendre sur le site web sécurisé : www.voisinsvigilants.org

- Renseignez votre adresse postale et votre adresse mail
- Validez la position de votre domicile
- Remplissez le formulaire d'inscription (Nom prénom, numéro de téléphone portable, mot de passe)
- Validez le formulaire d'inscription.

Les informations renseignées sur le site sont **totalemt sécurisées**. En effet, le site Voisins Vigilants ne peut en aucun cas utiliser vos données en dehors du cadre des Voisins Vigilants et Solidaires.

Les coordonnées renseignées permettent juste au site de vérifier votre identité et de vous relier à la bonne communauté de Voisins Vigilants et Solidaires.

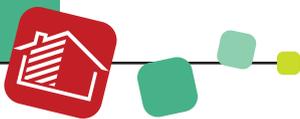
De plus, **vous pouvez masquer votre téléphone portable**. Il vous suffit d'aller dans les paramètres de votre compte et de le masquer.



Tableau de bord

A fin décembre 2018 : 33 inscriptions en plus

 144 Voisins Vigilants et Solidaires	 5 Alertes voisins (Envoyées sur les 90 derniers jours)	 1 Alerte Mairie (Envoyée sur les 90 derniers jours)	 2 Infos Mairie (Envoyées sur les 90 derniers jours)
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



L'élaboration du **PLUi Habitat**



et déplacements en phase réglementaire

Depuis décembre 2015, l'agglomération élabore un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui remplacera début 2020 les documents d'urbanisme aujourd'hui en vigueur sur les 38 communes de l'agglomération.

Après une première phase d'analyse du territoire puis de définition des grandes orientations politiques, l'agglomération Grand-Chambéry travaille en étroite collaboration depuis quelques mois sur la phase réglementaire du nouveau PLUi.

Les élus communaux et techniciens s'attachent à définir les nouvelles délimitations entre zones naturelles, agricoles et constructibles pour chaque commune tout en répondant à un cadre commun sur l'ensemble de l'agglomération. L'objectif est notamment d'économiser les terrains agricoles et naturels en priorisant un développement dans les secteurs déjà urbanisés et de n'ouvrir à l'urbanisation que les terrains nécessaires à la croissance démographique prévue pour les 10 prochaines années.

Un second travail est en cours sur l'écriture d'un règlement qui s'imposera aux autorisations d'urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, etc.*). Les élus de l'agglomération ont décidé de

travailler sur 4 règlements différents pour s'adapter à la diversité et aux caractéristiques des différents territoires. Un règlement adapté à Chambéry et aux communes urbaines situées dans la Cluse Chambérienne, un règlement adapté aux communes des piémonts de la chartreuses et des Bauges, un règlement propre aux communes du plateau de la Leysse et enfin un règlement propre aux communes du Cœur des Bauges.

Ce travail nécessite de nombreux allers-retour entre les communes et l'agglomération et entre les élus des différents secteurs afin de construire un document commun.

Des ateliers habitants seront organisés au mois d'octobre afin de présenter les grands principes du règlement.

Ce travail permettra d'arrêter d'ici la fin de l'année le projet de PLUi. Ce projet, validé par les communes et l'agglomération sera ensuite soumis à l'avis des personnes publiques associées (*chambres consulaires, Etat, région, département, etc.*) et soumis à l'avis des habitants via une enquête publique. Les remarques faites lors de cette enquête publique seront toutes analysées. Le projet de PLUi modifié en conséquence sera ensuite soumis au vote de chaque conseil municipal puis du conseil communautaire. Il sera exécutoire début 2020.

Les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMENAGER	
Droit commun	3 mois de délai
Si Architecte des Bâtiments de France / Monument historique	4 mois de délai
Si Etablissement Recevant du Public (Architecte des Bâtiments de France ou non)	5 mois de délai
PERMIS DE CONSTRUIRE MAISON INDIVIDUELLE	
Droit commun	2 mois de délai
Si Architecte des Bâtiments de France / Monument historique	3 mois de délai
PERMIS DE DEMOLIR	
Droit commun	2 mois de délai
Si Architecte des Bâtiments de France / Monument historique	3 mois de délai
DECLARATION PREALABLE	
Droit commun	1 mois de délai
Si Architecte des Bâtiments de France / Monument historique	2 mois de délai
CERTIFICAT D'URBANISME	
Certificat d'Urbanisme information	1 mois de délai
Certificat d'Urbanisme opérationnel	2 mois de délai
TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE	
	4 mois de délai

Une maison à rénover, un projet de construction :



Par où commencer ? Des priorités à se fixer.



La réglementation thermique a des exigences de « basse consommation ».

Un habitat performant BBC « basse consommation » peut consommer jusqu'à 6 fois moins qu'un habitat construit dans les années 60 ! C'est possible pour une construction neuve mais aussi en rénovant de l'existant. L'ASDER, *Espace Info Energie de la Savoie*, organise régulièrement des visites de telles maisons.

Une priorité : il faut agir sur l'isolation.

L'épaisseur de l'isolation va influencer directement sur la consommation d'énergie du bâtiment. Lorsque c'est possible, l'isolation la plus performante se fait par l'extérieur.

Une fois les besoins d'énergie réduits, installer un système de chauffage performant basé sur les énergies renouvelables (en Savoie, essentiellement chauffage solaire et chaudière/poêle bois) permet de réaliser un investissement respectueux de l'environnement.

Dans l'objectif de réduire votre facture énergétique tout en préservant l'environnement, les conseillers de l'ASDER, *Espace Info Energie de Savoie*, vous accueillent gratuitement pour des solutions techniques personnalisées en fonction de votre projet.

Recommandations pour obtenir un logement neuf ou rénové « basse consommation »

Projet de construction ou rénovation

Type de paroi	1. Niveau d'isolation requis (en équivalent laine minérale ou naturelle)
Toiture	25 à 30 cm minimum
Murs	15 à 20 cm minimum ou monomur d'environ 50 cm
1. Fenêtres	Double vitrage peu émissif avec gaz rare ou triple vitrage
Plancher	15 à 20 cm minimum d'isolant

Ils vous guident aussi dans les aides financières que vous pouvez percevoir selon votre situation et votre projet de rénovation, de changement de chauffage, etc.

L'ASDER organise une conférence sur les nouvelles aides financières 2019, jeudi 14 février à 18h30 à la Maison des énergies à Chambéry (ZI Bissy - parking Savoieexpo).

Contact ASDER :

La Maison des Energies - 124 rue du bon Vent - CHAMBÉRY - info@asder.asso.fr

Tél. 04 79 85 88 50 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.

Infos techniques et financières, programme des visites de sites et conférences sur le site www.asder.asso.fr



Cinéma Plein Air

Dans le cadre du dispositif "Une toile à la belle étoile", c'est plus d'une vingtaine de séances de cinéma qui sont proposées en juillet et août en association avec les différentes communes de l'agglomération Grand Chambéry qui souhaitent y participer.

Vendredi 24 août, sur la zone de Pomarary, c'est une centaine de personnes qui, à la tombée de la nuit, a pu assister à la projection du film "La vache" de **Mohammed Hamidi**.

Ce film, primé au festival d'Avoriaz en 2016, est une vraie bouffée d'air pur qui, sur le ton de la comédie, nous procure de grands éclats de rire mais nous émeut beaucoup. *Une aventure humaine faite de rencontres improbables par un paysan algérien qui se rend au salon de l'agriculture avec sa jolie vache "Jacqueline" de race tarine...*



Nouvelle édition du **Téléthon** sur la commune **Samedi 1^{er} décembre 2018**

le compteur
affiche : **2929,30 €**

Somme remise intégralement à

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



Depuis de nombreuses années le Téléthon s'invite sur la commune et c'est l'occasion de réunir, petits et grands, pour une journée festive et de solidarité.

Cette année, la mobilisation des bénévoles et des associations a été importante, du montage des chapiteaux à l'animation de la journée.

La météo étant plus clémente qu'en 2017, les motos et side car avaient fait leur retour pour proposer des tours de commune.

Merci à tous pour votre engagement à nos côtés afin de proposer des animations variées et de bons produits à déguster.

Merci à tous ceux qui, malgré l'ambiance morose de cette fin d'année, nous ont rendu visite, ont partagé sourires et chaleur et ont ainsi participé à l'alimentation de notre compteur !



Sonnaz'Art

**ENTRÉE
LIBRE**

INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX !

NOM : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 E-mail : _____
 Tél. : _____
 Votre talent : _____

E-mail Mairie : mairiedesonnaz@wanadoo.fr
 Tél. 04 79 72 00 32

Suite à votre inscription, nous prendrons contact avec vous début septembre.

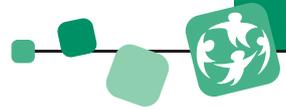
Dimanche 13 octobre 2019

Salle d'Évolution • Place de l'Église de 10 h à 18 h

GRANDE JOURNÉE DES TALENTS :

Créateurs, inventeurs, collectionneurs, passionnés, ...

Venez nombreux admirer leurs réalisations
et partager leurs passions !



Repas des Aînés

Dimanche 09 décembre 2018, les Aînés de Sonnaz âgés de 70 ans (et plus), invités par le Maire et le conseil municipal se sont retrouvés à la salle du Crêt pour le traditionnel repas de Noël. Chacun a apprécié le menu joliment décoré par les enfants de l'école, et l'excellent repas. Joie, bonne humeur et chants ont marqué cette belle journée festive et de convivialité.
Rendez-vous dimanche 15 décembre 2019 !



RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)**, la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

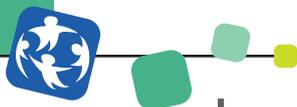
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Téléphone : _____

Date de Naissance : _____

Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.



Inscription sur les listes électorales



Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les démarches d'inscription des électeurs sur les listes électorales sont simplifiées.

Désormais, les électeurs peuvent :

- S'inscrire au plus proche du scrutin, tandis que, auparavant, la limite était fixée au 31 décembre de l'année précédente. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire **jusqu'au 31 mars 2019**.
- Déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU. **Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.**

Chaque électeur devra alors :

- Être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019.
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne.
- Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne.
- Apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription.

ADMR DU PLATEAU DE LA LEYSSE ET DU NIVOLET

L'association ADMR apporte une aide à domicile et un soutien aux personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie ainsi qu'à toute personne qui a besoin de faire face à des difficultés momentanées (une sortie d'hôpital par exemple).

LES MISSIONS DE L'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile assure les travaux ménagers quotidiens des pièces de vie de la personne aidée. Elle aide à la toilette et à la préparation des repas ; elle accompagne éventuellement la personne en promenade ou pour faire des courses. Les intervenants peuvent également proposer des activités de stimulation.

Lorsque l'intervention de l'ADMR est financée, un plan d'aide est établi par une assistante sociale du Conseil Départemental ; ce plan d'aide est appliqué par l'aide à domicile.

LE PORTAGE DE REPAS

Ce service a été mis en place par les Communes du Syndicat Intercommunal du Canton de Saint-Alban-Leyse et la Commune de Sonnaz en 2011.



Les repas sont confectionnés par l'APEI "Les Papillons Blancs" d'Aix-les-Bains puis acheminés par le fourgon réfrigéré de l'association jusqu'au domicile des clients.

Le plateau repas comprend une entrée froide ou chaude, un plat de résistance, deux produits laitiers, un dessert, du pain, un potage pour le soir.

Le service s'adapte à tous les régimes (sans sel, diabétique, mixé, ...) et il est assuré en "liaison froide".

Les plats sont étiquetés très lisiblement et datés.

Les livraisons sont assurées par une salariée de l'association :

- **Mardi matin**, pour les repas de mardi et mercredi,
- **Jeudi matin**, pour les repas de jeudi et vendredi,
- **Vendredi après-midi**, pour les repas de samedi, dimanche et lundi.

Le plateau repas est livré à domicile au prix de 10,20 € (prix 2015).

LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE (FILIEN)

Il s'agit d'un service proposé par l'Union Nationale ADMR.

Le correspondant local ADMR installe l'émetteur de télé-alarme à partir de la ligne fixe de téléphone ou en utilisant les réseaux de téléphonie mobile.

Grâce à un simple médaillon ou bracelet montre, les abonnés sont reliés **24 h sur 24, 7 jours sur 7**, à une plateforme de surveillance active qui alerte en priorité les proches, puis les services de secours si nécessaire.

La durée de l'abonnement est fixée en fonction des besoins du client. L'abonnement peut bénéficier d'une participation des différents financeurs de l'aide à domicile.

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

ADMR DU PLATEAU DE LA LEYSSE ET DU NIVOLET

Maison de l'Environnement
226, route des Bauges
73230 SAINT JEAN D'ARVEY
Tél. : 04 79 28 91 90
E-mail : plateau@fed73.org



Les missions

L'UDAF de Savoie a été créée en 1945, conformément à l'ordonnance du 3 Mars 1945, puis à la loi du 11 juillet 1975 qui confère aux Unions Départementales et à l'Union Nationale des Associations Familiales, la représentation des intérêts matériels et moraux des familles et la gestion de tous services d'intérêts familiaux dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.

Les missions des UDAF sont définies par l'article L211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

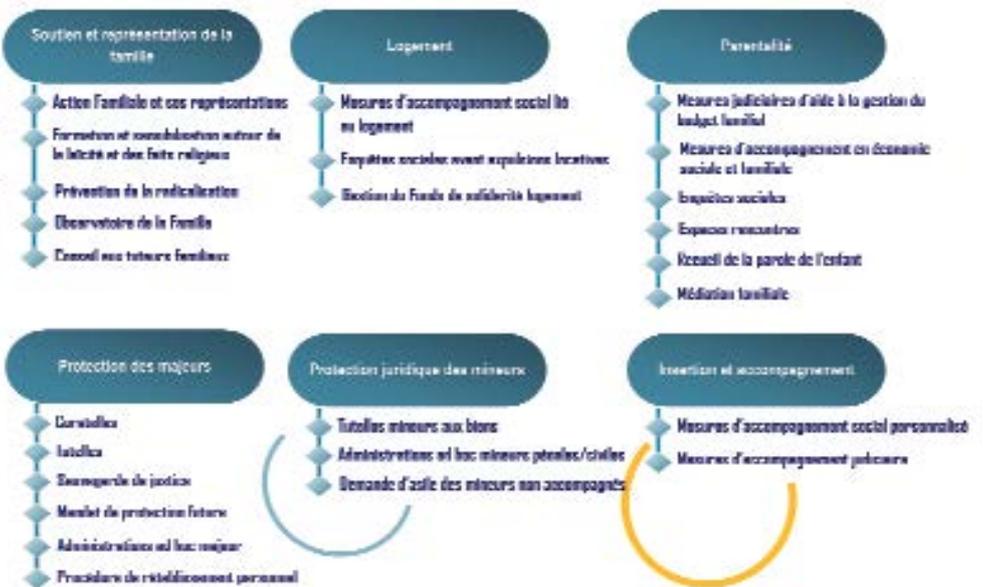
- ➊ **Donner avis aux pouvoirs publics** sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures qui paraissent en tenir compte aux intérêts matériels et moraux des familles.
- ➋ **Représenter l'ensemble des familles**, et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la Commune.
- ➌ **Gérer tout service d'intérêt familial** dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.
- ➍ **Exercer devant toutes les juridictions l'action civile**, relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles.



Les champs d'action

Conformément à la mission autorisant la gestion de tous services d'intérêts familiaux dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge, l'UDAF de Savoie est attachée au respect des personnes qu'elle accompagne, mais qu'au respect de leurs besoins. L'implication de professionnels qualifiés et formés, elle a la volonté de favoriser une relation de qualité avec l'usager et s'attache sans cesse à améliorer de manière continue la qualité de ses pratiques.

L'UDAF de Savoie intervient dans les champs d'action suivants :



L'UDAF de la Savoie c'est...



124 Salariés

Le siège est situé à Chambéry
Une antenne sur le site d'Albertville



2 500 familles & usagers accompagnés

Dont 1 700 en tutelle / curatelle



4 549 familles adhérentes via un réseau de

63 associations familiales

117 000 familles savoyardes représentées



113 représentations départementales dans le domaine de la santé, du logement, de l'éducation ...

(ex : CPAM, CAF, MSA, CCAS...)



UDAF de la Savoie

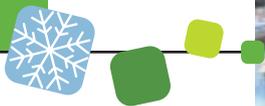
28 place du Forum

CS40948

73009 CHAMBERY CEDEX

☎ 04 79 70 01 01

www.udaf73.fr



Souvenirs de l'année scolaire 2017 - 2018

A la Maternelle

Du côté des Petites et Moyenne Sections, après les quelques pleurs des premiers jours, les élèves commencent à prendre leurs marques pour devenir élève.

On apprend en jouant et en manipulant : pâte à modeler, kaplas, tri de formes, mathœufs...

Que c'est amusant !!!



Mais tout de même, il faut que l'on vous raconte...

La maîtresse est un peu distraite : elle arrache les dents du loup et nous demande de lui en refaire...



Elle découpe en plusieurs morceaux la couverture de notre album « L'école de Léon ». A nous de réparer cette belle bêtise ! Heureusement, nous sommes de vrais petits champions en herbe ! Elle nous donne un pommier sans plus aucune pomme accrochée... Gourmande comme elle est, ne les aurait-elle pas mangées ??? Vite, nous en confectionnons de nouvelles avec de la pâte à modeler.



Pour finir, nous avons quelque chose à vous confier : que ferait-elle sans nous ?

Mais chut... C'est un secret !

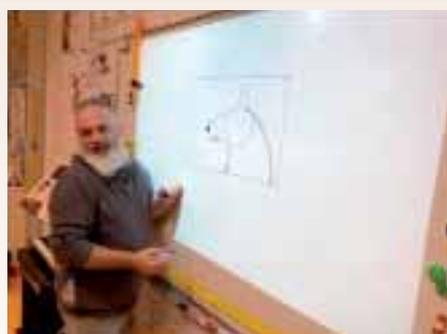
A l'Élémentaire

Vendredi 16 novembre, en partenariat avec la librairie Jean-Jacques Rousseau, les classes de CM1 et CP ont accueilli M. Christian Offroy, illustrateur.

Ce dernier a travaillé à la réalisation d'albums pour enfant, il adore les Amérindiens !

Nous avons découvert les ouvrages en classe et parlé des métiers d'auteur et d'illustrateur.





Christian nous a offert une **séance d'Arts Plastiques** et enseigné la **technique du BISTRE**.

Au crayon de papier, nous avons dessiné des chevaux en CP et divers animaux en CM1.

Ensuite, nous avons peint ces derniers avec un mélange de suie et d'eau.

Enfin, nous avons utilisé des pinceaux humides et des mouchoirs en papier pour faire des taches et donner du relief à nos œuvres.

Nous nous sommes passionnés pour cette activité surprenante.

Voyez plutôt le résultat !



Le dimanche 11 novembre 2018, nous avons fêté les cent ans de l'armistice du 11 novembre.

Tous les enfants étaient réunis devant le monument aux morts. Il y avait une dizaine de soldats, le maire et les habitants de Sonnaz. Nous avons lu un texte sur la première guerre mondiale.

Ensuite, les enfants ont posé une bougie pour chaque mort de la commune, puis on a chanté la Marseillaise. Nous étions émus en voyant toutes ces personnes qui étaient à la commémoration.

Cléa, Alix, Théo, et Titouan (élèves de CM2)



Les élèves de l'élémentaire avait réalisé pour cette occasion des dessins symbolisant la paix.

Ils ont été exposés en salle d'évolution durant le vin d'honneur.



Les Naissances 2018



Maé
JOBY PAYET,
née le 20 avril



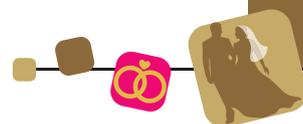
- Owen PERSOUD, né le 3 janvier
- Nalya AMIDIEU, née le 11 janvier
- Léon BUFFET, né le 19 janvier
- Gabriel NICOU, né le 4 février
- Aaron DE BROUWER, né le 23 février
- Zélie CRÉLEROT, née le 3 mars
- Tom GUYOT, né le 21 mars
- Valentin DELGOVE, né le 28 avril
- Marin VILLERMAUX, né le 31 mai
- Clément JOASSARD, né le 3 août
- Victor MEUNIER, né le 3 août
- Maël COLLY, née le 23 août
- Logan LONGCHAMP, né le 25 août
- Elena JARNIAT, née le 28 août
- Thea Loane VALETTE, née le 29 octobre
- Lyla Aïcha HAMADI, née le 13 novembre

Klara PIECHMANN,
née le 5 mai

Noélie KEMPF,
née le 25 mai

Eliot CAMUR,
né le 28 septembre

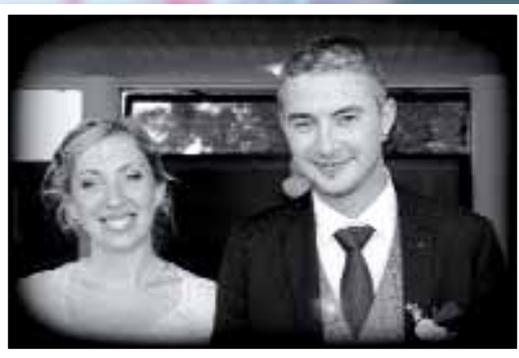
Enzo CALI,
né le 17 août



Les Mariés de l'An 2018



Mlle Anne-Sophie AYRAL
& M. Frédéric FELIX,
le 30 juin 2018



Mlle Fanny CHIRON
& M. Mikaël HAAG,
le 7 juillet 2018



Mlle Marie-Gabrielle GLOCK
& M. Charles-Antoine REVILLON,
le 8 septembre 2018



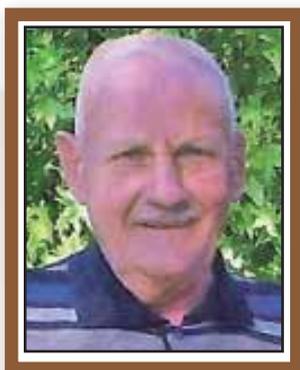
...et aussi :

- Mlle Amélie DELORME & M. Fabien GOUSSARD, 17 février 2018
- Mlle Séverine ANDREOLETTI & M. Émilien OLLIER, 28 avril 2018
- Mlle Aurélie THIERRY & M. Laurent VERNIER, 8 juin 2018
- Mlle Alicia CLARET & M. Grégory PETIT, 16 juin 2018
- Mlle Marion MOUSSELIN & M. Benjamin LERICHE, 28 juillet 2018
- Mlle Laura SPIGARIOL & M. Mathieu ZAHRA, 29 septembre 2018

Us nous ont quittés

- M. MEHIDI Abdelkader, 18 janvier 2018
- Mme GONTERO Marie-Louise, 10 février 2018
- M. RASSAT Henri, 18 février 2018
- Mme PHILLIPE Yvette, 19 mai 2018
- Mme SAINT BONNET Jeoffrette, 29 mai 2018
- Mme FANTINI Gisèle, 30 mai 2018

- M. FENESTRAZ René, 05 juillet 2018
- Mme TORCHIO Ginette, 09 juillet 2018
- Mme DUVAL Roberte, 15 juillet 2018
- M. NICOUD Daniel, 06 août 2018
- M. GEORGES Eugène, 30 septembre 2018
- M. ROGEAUX Philippe, 06 octobre 2018
- M. ROCHAIX Félix, 1^{er} novembre 2018
- M. ALONZO Pierre, 07 novembre 2018
- M. PAVANETTO Jérôme, 22 novembre 2018
- M. MANDRILLON Pascal, 15 décembre 2018



Merci René

René FENESTRAZ est né le 12 avril 1936.

Très engagé dans la vie communale, il a été élu conseiller municipal pendant deux mandats. Il représentait le hameau de Ragès de mars 1989 à mars 2001, aux côtés des Maires, Monsieur Roger GANDET et Monsieur Gérard DUVAL.

En parallèle de ses mandats électifs, il a été président du syndicat du Tillet, du 12 avril 1989 jusqu'à sa dissolution en octobre 2007, renouvelé dans sa fonction de président pendant trois mandats.

Il crée le comité FNACA de Sonnaz en 1976 et en assurera la présidence pendant 42 ans.

Pour tous ces engagements, MERCI.



Merci Daniel

Daniel Nicoud, à bout de souffle, après un dur combat mené avec un immense courage contre la maladie de Charcot depuis l'automne 2017 a rejoint son paradis blanc, les grands espaces enneigés dont il rêvait le 6 août 2018.

Daniel est né en novembre 1951, une enfance partagée entre le village de Ragès chez sa grand-mère en périodes scolaires et au Ruttet à la maison familiale pendant les vacances pour les travaux des champs sur les terres de ses arrière-grands-parents, ses racines auxquelles il était profondément attaché.

Elu conseiller municipal à 25 ans, pendant 3 mandats, Daniel Nicoud sera adjoint à l'urbanisme et aux travaux aux côtés du maire Roger Gandet, de Christiane Ramella et André Loffre les deux autres adjoints travaillant avec rigueur et objectivité pour assurer un développement maîtrisé de la commune et préserver sa ruralité, soucieux des générations futures pour leur assurer un territoire de vie sain et authentique. De 1977 à 1995, il participa activement au renforcement du réseau d'eau potable, à la création du réseau des eaux usées, à la mise en souterrain des réseaux EDF et Telecom dans de nombreux villages, à la construction de l'école maternelle en 1986, à la création de la halte-garderie et du restaurant scolaire en 1991, à la restauration de l'intérieur de l'église St Donat et bien d'autres réalisations dont les habitants d'aujourd'hui bénéficient encore.

De 1978 à 1998, au Comité des fêtes, tout d'abord membre, vice-président puis président pendant de nombreuses années, Daniel ne ménagera ni son temps, ni son énergie pour initier des sorties et des week-ends de ski, des randonnées en montagne, animer les étés de la vogue annuelle avec le défilé de chars dans la commune le samedi après-midi ou organiser des repas dansants pour récolter des fonds pour financer le Noël des enfants de l'école ainsi que leurs activités sportives et culturelles et pour offrir en décembre un repas ou un cadeau aux anciens de la commune.

A l'école, il n'y avait pas encore d'association de parents d'élèves, mais Daniel avec d'autres parents ont été les créateurs des manifestations le loto, les diots polente qui aujourd'hui encore permettent de financer les activités culturelles et sportives des enfants de l'école. Il a été un parent d'élève toujours bénévole pour encadrer les sorties de ski de fond.

Daniel avait une grande connaissance de la montagne, sa passion. A l'heure de la retraite, il réalisa quelques rêves : monter jusqu'au camp de base de l'Everest ou vaincre les cimes du Chimborazo à 6300 m d'altitude et pour partager avec d'autres, cette passion, en 2016, Daniel initia « Randonnons ensemble », par l'intermédiaire du site de la commune, il organisa des randonnées, un petit groupe de sympathisants l'a suivi appréciant sa bienveillance et sa clairvoyance et malgré son absence aujourd'hui continue la route tracée.

Son énergie pour entreprendre, la force de sa volonté et son engagement bénévole pour la commune resteront dans la mémoire des sonnaziens qui l'ont connu.

Bibliothèque municipale de **Sonnaz**

Votre bibliothèque municipale de Sonnaz est heureuse de vous accueillir deux fois par semaine pour une belle escapade par la lecture.

Voici un bref aperçu de ce que l'on propose :

LES PRETS

La bibliothèque municipale, gérée par des bénévoles, vous permet d'accéder **GRATUITEMENT** au prêt d'ouvrages en tous genres : romans, romans du terroir, policiers, vécus, science-fiction, romans sur la Savoie, BD, albums jeunes de tous âges, contes, romans jeunes, documentaires jeunes et adultes. Nous avons aussi des livres en gros caractères, des CD et des DVD.

A votre disposition, plus de 3000 ouvrages dont 2700 en fond propre, dans lesquels figurent régulièrement des nouveautés littéraires, + de 700 livres mis à disposition par Savoie Biblio (centrale de prêts des pays de Savoie) sans compter que, chaque mois, entre 50 et 80 nouveaux ouvrages viennent enrichir notre fond grâce à Savoie Biblio.

Vous pouvez emprunter 4 romans et 5 albums ou BD à chaque visite. Vous pouvez aussi nous soumettre un auteur, un titre, un sujet, s'ils sont disponibles à Savoie Biblio, nous vous les commanderons (délai mini un mois).

TROC'REVUE

Soucieux et sensibles de l'environnement, les bénévoles vous ont installé un coin **Troc'Revue** pour que vous puissiez donner une seconde vie à vos magazines préférés et les échanger à souhait.

Le principe ? Des bacs sont mis à votre disposition pour que vous puissiez déposer vos magazines.

Vous avez le choix : **AUCUNE OBLIGATION !**

- Sans obligation de dépôt, vous pouvez prendre des magazines pour le plaisir de découvrir de nouveaux horizons.
- Si vous souhaitez déposer les vôtres, vous empruntez ou non des magazines.
- Ensuite, vous les ramenez une fois lus.
- Ou vous pouvez aussi les garder pour le plaisir.

Prolongez ainsi la vie de vos revues préférées en les partageant avec les autres lecteurs, c'est gratuit et écologique.

LE FESTIVAL PREMIER ROMAN

Nous reconduisons le comité de lecture « **Festival du premier roman** ». C'est une dizaine de romans qui seront découverts et jugés par nos lecteurs participants dont l'avis contribuera à la décision finale du choix du meilleur « premier roman ». Pour cette année, la liste des participants est close.

LE PORTAGE A DOMICILE

A votre demande, si vous êtes malade ou invalide, nous pouvons vous amener à domicile quelques ouvrages, suivant votre goût. Vous pouvez nous contacter par téléphone aux heures de permanences ou par mail à biblio.sonnaz@gmail.com

LE THÈME DU TRIMESTRE

Chaque trimestre, nous choisissons un sujet et décorons l'étagère d'entrée dans ce thème. Une sélection d'ouvrages sur le sujet accompagne cette « mise en scène ». Ces ouvrages peuvent être empruntés immédiatement.

De nombreux sujets ont déjà été choisis comme « le carnaval », « l'automne », une sélection de romans feel good pour l'été etc.

LES BÉNÉVOLES

Bien sûr, si vous souhaitez contribuer et collaborer à la vie de la bibliothèque et que vous avez 2h par mois, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir !

Les horaires d'ouverture

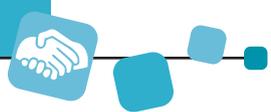
Les portes s'ouvrent pour vous accueillir :

- ◆ tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30
- ◆ tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00

Les coordonnées

Bibliothèque municipale
Place de l'Eglise
(dans le bâtiment école primaire, côté place)
73000 SONNAZ
Tél. 06 48 86 58 88
E-mail : biblio-sonnaz@yahoo.fr

A votre disposition,
plus de
3000 ouvrages
dont 2700
en fond propre.



Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès



En janvier 2018, un petit groupe de sonnaziens s'est retrouvé autour du projet de restauration de la chapelle de Ragès. Une Association a donc été créée.

Avec l'accord du diocèse, propriétaire de la chapelle, nous avons pris contact avec des cabinets d'architectes spécialisés qui ont établi des devis. Nous avons retenu l'un d'eux : le cabinet D'AR JHIL qui est à pied d'œuvre depuis le mois de septembre.

Pour compléter leur travail, les architectes sont à la recherche de documents relatifs à la chapelle au cours du temps, (notamment des photos prises avant les travaux de voirie) et nous lançons un appel auprès des habitants du hameau.

Bien-sûr un tel projet nécessite un budget conséquent. Des dons de particuliers (*dons donnant lieu à une réduction d'impôts*), un concert en décembre 2017, une subvention de la mairie de Sonnaz, ont déjà alimenté notre caisse.

Nous sommes cependant loin du compte, nous projetons d'autres actions (manifestations publiques, spectacles...) faisant appel aux dons et nous amorcerons des démarches auprès d'organismes tournés vers le patrimoine pour obtenir des subsides dès réception du dossier diagnostic et chiffrage des travaux par les architectes.

Nous accueillons avec joie tous nouveaux adhérents souhaitant se joindre à nous, et menons notre action avec enthousiasme.

*Pour l'Association, sa présidente
Geneviève Pornon*



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

Je fais un don pour la restauration de la chapelle de Ragès

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Mon don est de Euros

Chèque à établir à l'ordre de : **Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès**

Je souhaite un reçu fiscal Oui Non

(ce don vous ouvre droit, si vous êtes imposable à une réduction d'impôts de 66 % du don)

Coupon à retourner avec votre don à : **Association pour la restauration de la chapelle de Ragès - 22 Chemin des Massettes - 73000 SONNAZ**

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite Informatique et liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent et dont nous sommes les seuls destinataires.



Liste des Associations Communales

Nom - Activité	Responsable	Téléphone	Contact
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINÉS RURAUX	Ginette JANEX	04 79 54 35 13	jean.janex@orange.fr
AIRSOFT TEAM 73 AVENTURE	Gaëtan GLAISE	06 88 15 15 84	ataairsoft@yahoo.fr
APES	Anne GRAGLIA	06 60 06 79 59	apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Gilbert JACQUIER		jac73.gilbert@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE <i>Contact association paroissiale</i>	Angèle VARON Geneviève PORNON	04 79 71 95 99	gepornon@yahoo.fr
AMICALE ANNÉES 56/59	Joëlle OGEZ	09 50 61 60 35 06 74 50 02 06	jpogez@yahoo.fr
COMITÉ DE JUMELAGE	Sophie JACQUIER	06 85 84 73 97	jacquier.sophie73@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES	Guy EXPOSITO	06 21 99 21 67	guyexposito73@gmail.com
E.S.V.V.	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	farwestdreamtitenad@gmail.com
FNACA (contact temporaire)	Roger RASSAT	04 79 72 01 92	
KARATE CLUB	François BUISSON	04 79 72 21 83	buisvaly@yahoo.fr
KASSOUMAI	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES ANNÉES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES FONDUES DE LA POLE	Cécile GRAVIER	06 70 12 39 03	lesfonduesdelapole@gmail.com
LES Z'ÉLÉPHANTS VOLANTS	Gilbert BENOIT	07 81 81 95 95	gbcv@yahoo.fr
LA CABANE DES P'TITS SAVOYARDS <i>Maison d'Assistants Maternels</i>	Léa SUISSE Maëva HEUREAUX	06 70 74 81 32 06 23 32 19 31	la.cabane.des.ptits.savoyards@gmail.com
SAM'PHI	Christine DOSSETTO Samuel CAILLET, intervenant Philippe YVARS, intervenant	06 81 70 29 53 06 88 45 47 07	recreasports@gmail.com coachsportif73@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Natacha FREGONESE	06 64 21 27 83	sonnazmelodia73@gmail.com
TENNIS	Rodolphe BUCHOT		sonnaztennis@gmail.com
UN TOIT POUR NANCAGUA-CHILI	Fanny DONOSO	09 86 66 79 06	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MÉRY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Henri PERRIER	04 79 72 07 95	hcperrier@orange.fr
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr

Le GYPAËTE
Bar Tabac Restaurant
Chez Viviane et Benoit
04 79 72 27 11





724 route d'Aix les bains 73000 SONNAZ
www.logypaite.fr

MORICEAU Gaël
77 chemin de la vieille route
73000 SONNAZ
2cmd73@gmail.com
06 68 21 87 81

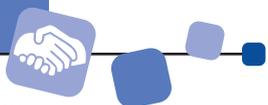
2CMD

Chauffage, Climatisation,
Maintenance, Dépannage.

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
FRIGORISTE RAMONEUR



2CMD



Club Général Mouvement "Les Bienheureux"



Nos chers disparus

Cette année nous déplorons le décès de cinq de nos membres.

Ce fut d'abord **Yvette PHILIPPE** qui nous quitta. Elle ne pouvait se joindre à nos rencontres mais restait fidèle par la pensée au Club.



Fin mai, à la surprise générale, **Joffrette SAINT-BONNET** s'en alla précipitamment.



Ensuite début juin, Dieu rappela à Lui **Gisèle FANTINI** qui, bien que demeurant à la Résidence du Parc à Cognin, venait parfois nous retrouver.

Fin septembre ce fut **Eugène GEORGES** qui rejoignit la Maison du Père. Nous avons eu le plaisir de le revoir parmi nous pour fêter ses 90 ans l'automne dernier.



Le jour de Toussaint, nous apprenions avec tristesse le départ de **Félix ROCHAIX**. Jusqu'à l'affaiblissement de son état de santé, il honorait souvent de sa présence, avec son épouse Marinette, nos rencontres bimensuelles.

A leurs proches endeuillés nous adressons nos affectueuses pensées.

Nos activités de l'année

Tous les quinze jours nous nous retrouvons à la Salle du Crêt pour un **après-midi récréatif**, ainsi que pour un **loto trimestriel** et le **goûter de Noël**. Que la municipalité soit vivement remerciée pour le prêt des locaux !

De plus, de nombreux temps forts ont émaillé l'année 2018. En janvier l'**Assemblée Générale** réunit toujours beaucoup d'adhérents dont le nombre reste à peu près stable. Les membres du bureau demeurent à leur poste. A la fin de cette dernière, nous partageons la **galette des Rois**.

◆ Les repas

En février, les participants savourent la traditionnelle **choucroute**, en mai une copieuse **paella**.



Le 21 août, Elisabeth et Victor nous accueillent pour le rituel **pique-nique**. Mi-octobre l'**anniversaire de nos octogénaires Marie-Jeanne, Andrée, Marie et Roger** nous rassemble tous autour d'une bonne table.

◆ Les sorties

• **Le 17 avril**, le car nous conduit à **Lyon** où nous visitons un immense aquarium abritant plus de 5000 spécimens du monde entier. Déjeuner typique dans un bouchon lyonnais. Puis direction le Musée des Confluences qui présente le grand récit du monde et de l'humanité.



• **Le 26 juin**, départ avec nos amis de Méry et Voglans pour le pays du **Cerdon** avec ses grottes, dégustation de vins régionaux puis déjeuner dans un cadre pittoresque au Restaurant Panoramique où nous découvrons ce qu'est la potence royale. L'après-midi, passage par le Musée de l'industrie de la soie à Jujurieux avec l'histoire palpitante de son usine, ses anciens ateliers.



• **Le 11 septembre**, dernière sortie de l'année à **Samoëns** avec visite du bourg en petit train, repas savoyard puis découverte de Sixt Fer à Cheval et arrivée à la Cascade du Rouget.

◆ La fête au village

Ce **16 septembre**, un soleil radieux nous accompagne tout au long de la journée pour le plus grand plaisir de tous, organisateurs et participants. Nous vendons le **pain cuit au four** par Alain et son équipe, les **billets de tombola** et tenons le **stand de la pêche à la ligne** qui ravit les enfants.

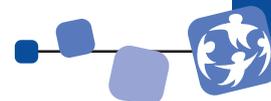


◆ La préparation des bugnes

Elles sont fabriquées pour les enfants de l'école à l'occasion de Mardi-Gras ou la Mi-Carême, ensuite début décembre au profit du Téléthon.

Que l'année 2019 apporte à tous grandes joies et petits plaisirs, mais surtout une santé de fer !





FNACA de Sonnaz : Rapport d'Activité 2018

Lundi 8 Janvier 2018

- Salle du Crêt, notre 42^{ème} Assemblée Générale à 9h30. Notre Président local, **René FENESTRAZ**, ouvre la séance. Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité. Puis nous recevons nos épouses et amis autour d'un agréable buffet apéritif, suivi de la présentation des vœux et d'un repas à la Salle du Crêt.

Lundi 19 Mars 2018

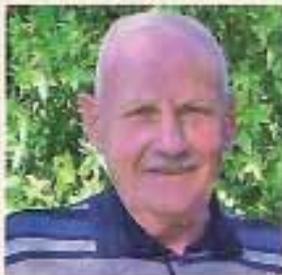
- Anniversaire du cessez-le-feu en guerre d'Algérie que nous avons commémoré à Aix-les-Bains, au Mémorial Départemental à 10 h, puis à Sonnaz pour nos compagnons du département morts pour la France.

Lundi 8 Mai 2018

- Cérémonie au Monument aux Morts.
- Notre sortie annuelle du Comité FNACA a dû être supprimée faute de participants.

Lundi 8 Octobre 2018

- Réunion du Comité local 2018 à la Salle du Crêt pour la distribution des cartes et calendriers 2019.



René Fenestraz

SONNAZ : René Fenestraz est parti brutalement le 5 juillet. Une foule de parents et d'amis, des porte-drapeaux, de nombreux adhérents savoyards, un porte-drapeau venu du Var lui ont rendu hommage lors des funérailles célébrées par le père Pichon, à l'église Saint-Donat à Sonnaz son village natal où il naquit en 1936.

Appelé en Allemagne, il sera nommé brigadier et envoyé en Algérie à Souk Ahras à la frontière tunisienne. Revenu à la vie civile marqué par cette épreuve, il reprend son activité professionnelle, épouse Claude et de cette union naîtra Nadine illuminant cette famille de Sonnaz.

Actif et compétent, avec ses camarades anciens d'Algérie ils créent le comité FNACA de Sonnaz en 1978 et en assure la présidence pendant 42 ans. Pour son engagement et sa fidélité au monde combattant il recevra la Médaille d'Honneur de la FNACA. René Fenestraz également engagé dans la vie locale a effectué deux mandats au sein du conseil municipal de Sonnaz et avec son épouse Claude ils oeuvraient au sein de diverses associations à titre de bénévoles depuis leurs retraites.

Au sein de sa famille et du monde combattant René laisse un grand vide et ses nombreux amis dans la peine. L. B.





Vente directe d'oeufs

Baby Coque

Chemin de la Sauce

73000 Sonnaz

04 79 72 24 65



ACCA de Sonnaz



Présentation :

L'Association Communale de Chasse Agréée de Sonnaz, créée en 1968, compte parmi les 300 ACCA de Savoie, qui regroupent 7000 chasseurs. Association loi 1901 à but non lucratif, son financement est assuré par la cotisation des membres, la recette de l'activité boudin à la chaudière, d'une subvention allouée par la Mairie de Sonnaz. Siège social à la Mairie de Sonnaz.

Missions des ACCA :

- Assurer une bonne organisation technique de la chasse.
- Favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage sur le territoire.
- Veiller à l'éducation cynégétique des membres.
- Assurer la régulation des nuisibles.
- Contribuer à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

Le territoire :

L'ACCA est constituée sur les terrains chassables de la commune de Sonnaz et de terrains de la commune de Chambéry, secteur de La Croix Rouge. Une réserve de chasse, d'une surface minimum de 10 % du territoire, est aménagée. Toute action de chasse est prohibée dans cette réserve.

Les membres :

- Les membres de droit de la commune, titulaires du permis de chasse, qui s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Les statuts prévoient un nombre minimum de chasseurs étrangers à la commune.
- Pour la campagne 2018/2019, l'ACCA de Sonnaz compte 25 membres chasseurs.
- Les nouveaux titulaires du permis de chasse sont dispensés de cotisation la première année.

- Les étudiants bénéficient d'un demi-tarif.
- Tous les chasseurs de Sonnaz ont suivi la formation sécurité organisée par la Fédération Départementale de Savoie.

Une assemblée générale est convoquée une fois par an.

Le bureau est composé :

- Du président : Stéphane Piéra (06 26 53 40 91).
- Du vice président : Gilbert Point.
- Du secrétaire : Roland Jayet.
- Du trésorier : Jean Paul Rédinier.
- Un garde chasse assermenté, Patrick Barral, assure la régulation des espèces nuisibles, et vérifie l'application de la police de la chasse, pour les chasseurs et les usagers du territoire.

Périodes de chasse (définies par arrêté préfectoral) :

- Ouverture générale le deuxième dimanche de septembre, fermeture générale le troisième dimanche de janvier.
- Jours de chasse durant cette période : le mercredi, samedi, dimanche, jours fériés.
- A la demande des agriculteurs, le Préfet de Savoie peut mandater l'ACCA pour des prélèvements de nuisibles, hors périodes définies ci-dessus.

Animation prévue par l'ACCA :

Le "boudin à la chaudière", à la salle des fêtes du Crêt, le premier dimanche de février, avec pain de campagne et St Genix.

Nous contacter

- Les membres du bureau.
- La Mairie de Sonnaz qui transmet.

le Potager de Sonnaz
Maraîchage à Chambéry -Sonnaz
Agriculture biologique certifié Bureau Veritas FR-BIO-10

VENTE DIRECTE

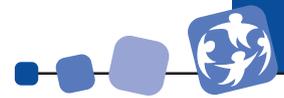
Producteur – Maraîchage biologique

TOUS LES VENDREDIS

de 14 h à 19 h

RUE DU TILLET
PRES DE LA ZA DE POMMARAIS
73000 SONNAZ
www.lepotagerdesonnaz.fr

Tous les samedis matin au marché de Chambéry et du mercredi au samedi au magasin de producteurs La Ravoire Paysanne à La Ravoire



Comité des Fêtes de Sonnaz

L'année de la solidarité et des échanges



Cette année le Comité des Fêtes a organisé la fête de la musique, un concours de belote et a bien sûr apporté son soutien logistique et humain au Téléthon du 1^{er} décembre. La traditionnelle fête du village a eu lieu le 16 septembre et cette année de nombreuses associations sont venues en soutien au Comité permettant ainsi une meilleure organisation et une belle réussite avec un nombre plus élevé de bénévoles. **GRAND MERCI A TOUS !**



Cette belle manifestation nécessite beaucoup de monde (montage des chapiteaux, mise en place, buvette, rangement, nettoyage, animations) et le regroupement des associations autour du Comité a montré le bon dynamisme de la commune.



Le Comité n'oublie pas de remercier tous les partenaires (la municipalité, les différents donateurs) et bien sûr la population qui répond toujours présent lors de ces moments très conviviaux.



Petit rappel : le samedi après-midi, sur la zone du Pomaray, les amis pétanqueurs peuvent se retrouver pour disputer de belles parties. C'est ouvert à tous et c'est gratuit ! Ambiance assurée ! Après l'assemblée générale du 13 février, un nouveau bureau sera installé et poursuivra les manifestations habituelles.



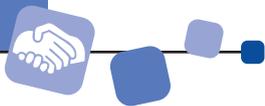
Toutes les personnes disponibles et intéressées peuvent nous rejoindre tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous investir ! N'oubliez pas de consulter l'affichage municipal et le site internet de la commune pour vous tenir au courant des prochaines manifestations.



A bientôt et bonne année à tous !

L'année 2019 sera placée sous le signe du renouveau.





il Comitato del Gemellaggio Sonnaz-Graglia

En 2011 et 2012, lors de voyages dans chacune des 2 communes et en présence des habitants, les maires ont signés officiellement le jumelage qui lie désormais **Sonnaz** et **Graglia**.

En **janvier 2013**, dans l'élan de ces chaleureuses rencontres, *l'association "Comité de Jumelage Sonnaz-Graglia" a été créée* et l'année 2015 a vu la naissance du comité de jumelage de **Graglia** présidé par la très active et conviviale **Patrizia Chiappo** qui œuvre depuis le début de nos rencontres au rapprochement de nos deux populations.

Sophie Jacquier, nouvelle présidente

Depuis sa création, Patricia Guttin-Vesin est présidente de notre comité, fonction qu'elle assure avec compétence, dynamisme, conviction et générosité. Lors de la dernière assemblée générale ordinaire du comité le 1^{er} octobre 2018, Patricia a confirmé son souhait, annoncé en début d'année, de mettre un terme à sa fonction de présidente tout en restant membre du conseil d'administration.

Un immense merci à Patricia pour tout ce travail et ce temps donné qui ont permis d'établir des liens forts avec nos amis italiens, une réelle amitié est née entre nos deux villages. Faisons en sorte de poursuivre le chemin tracé.

Vifs remerciements à Jacques Desvaux et François Rabiet qui ont assuré les fonctions de trésorier et secrétaire du comité auxquelles ils ont souhaité mettre fin.

Marie-Noëlle Didier et Michèle Rogat ont été élues au conseil d'administration lors de la dernière assemblée générale qui compte 17 membres.

Le comité de Jumelage est aujourd'hui présidé par Sophie Jacquier, Agnès Lecercle est toujours vice-présidente, la trésorerie est assurée par Jean-Luc Bouvier secondée par Catherine Mugniery, nouvelle trésorière adjointe, un ou une volontaire est attendu pour le

secrétariat, Jacqueline Buffet, secrétaire adjointe fait le travail pour l'instant, Monsieur le maire, Daniel Rochaix et Eliane Roulet, 1^{ère} adjointe, sont membres de droit du bureau du Comité de jumelage.

Un magnifique week-end à Graglia pour Pentecôte

Après 2012, 2014, 2016, le 4^{ème} déplacement en mai 2018 à Graglia notre commune jumelle a été riche de nombreuses et belles rencontres à Fort de Bard, Biella, Graglia, au magnifique Sanctuaire de la Madonna di Oropa, le plus grand de la région, avec aussi un témoignage d'un exploitant agricole, producteur de riz et éleveur de vaches bielleses.

Un accueil toujours aussi chaleureux réservé à nos 60 membres du comité de jumelage de Sonnaz, en majorité hébergés en famille pour renforcer les liens d'amitié et de convivialité en pratiquant cette belle langue italienne.

Merci à Henri Perrier et André Didier, les 2 artistes de Sonnaz qui ont réalisé le magnifique blason offert en cadeau à nos amis de Graglia et un immense merci à Patrizia Chiappo et toute son équipe de Graglia, pour la richesse des visites et l'excellente organisation.

Plus de 130 convives français et italiens étaient réunis dimanche soir pour le repas officiel. Pizzas et le gâteau du jumelage ont régalé tous les participants en musique.

Graglia est un village de 1600 habitants situé dans le Piémont dans la province de Biella, à environ 80 km au nord de Turin et 80 km de Milan. Le village est réputé pour son sanctuaire du début du 17^{ème} siècle, ses nombreuses sources d'eaux dont la célèbre "Lauretana". Au siècle dernier les habitants de Graglia avaient fait du pavage des rues un savoir-faire reconnu en Europe et en particulier à Chambéry où ils sont venus nombreux travailler. Des liens anciens unissent donc nos deux populations distantes de seulement 300 km !

Une réelle
amitié est née
entre nos
deux villages.





Les évènements passés et à venir

Cours d'italien :

36 élèves répartis en 3 groupes, lundi et mardi de 19h à 20h30 et mercredi matin de 10h à 11h30 continuent à améliorer leur connaissance en italien avec leur professeur Dino ce qui leur permet de mieux communiquer avec nos amis italiens.

Repas italien :

Pour cette traditionnelle soirée le 20 octobre 2018 à la salle du Crêt, les convives ont apprécié le menu italien et l'animation musicale. Cette année aura lieu le samedi 9 novembre 2019. Réservez votre soirée.

Fête de la musique :

Samedi 16 juin 2018, zone de Pomaray, le comité de jumelage était associé au comité des fêtes pour cette animation, il a régalié les gourmands avec le pain cuit au four à bois et les crêpes aux confitures et pâte à tartiner maison. En 2019, le comité de jumelage sera présent si Sonnaz fête la musique.

Repas partagé :

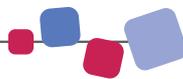
39 membres du comité se sont retrouvés le 10 juin à Pomaray pour le traditionnel rendez-vous du repas partagé. Une belle journée conviviale avec des mets variés et le limoncello pour digérer. Pétanque et différents jeux ont animé l'après-midi.



Fête du village :

Le Comité des Fêtes avait fait appel à toutes les associations communales pour continuer à organiser cette traditionnelle rencontre qui a eu lieu le dimanche 16 septembre à Pomaray. Le comité de jumelage a répondu présent et a cuisiné sa spécialité : les crêpes tout au long de l'après-midi.

En 2019, nous accueillerons, pour la 5^{ème} fois, nos amis de Graglia le samedi 4 et dimanche 5 mai 2019. Le programme de ces 2 journées sera communiqué à toutes les sonnaziennes et tous les sonnaziens que nous invitons à venir nous rejoindre pour renforcer ou créer des liens d'amitié avec les habitants de notre commune jumelle.




EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

afaq
ISO 9001
ISO 14001
Qualité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION



MOUCHET
CHARPENTE
Alexandre MOUCHET

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Réfection de couverture
- Ossature bois
- Pose de Velux®
- Démoussage

Depuis 1953 à votre service...

Tél. 04 79 69 60 47
06 75 51 15 04

contact@charpentemouchet.com
www.charpentemouchet.com
Charpente Mouchet
152, rue Commandant Bulle
73000 Chambéry-le-Vieux



MAURO
SAS

GÉNIE CIVIL • BÂTIMENT • TRAVAUX PUBLICS

125, rue du Père Eugène - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél. 04 79 25 10 32 - Fax 04 79 25 96 15
info@mauro-btp.com - www.mauro-btp.com



Sonnaz Mélodia



Comment prendre du plaisir en chantant dans un ensemble vocal dans lequel quatre voix différentes s'affrontent, se frottent, se complètent pour, au final, parvenir à chanter ensemble un morceau choisi ? C'est cette équation que la soixantaine de choristes de Sonnaz Mélodia réussit à résoudre chaque semaine lors des répétitions sous la houlette de notre chef de chœur Patrice Rimet.

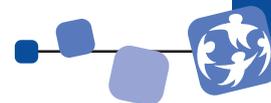
Cette saison 2017-2018 a été particulièrement dense en évènements importants.

- Tout d'abord, notre chorale s'est déplacée à Montmélian le dimanche 26 novembre 2017 pour participer à un spectacle inter chorales. Après toute une journée de répétition avec trois autres chorales, un concert a été donné en fin de journée où les différents genres se sont côtoyés pour ravir un large public.
- Petite innovation fin 2017, puisque nous avons organisé un karaoké pour notre participation au Téléthon.
- Notre stage printanier s'est déroulé à Belley fin mars 2018 où l'enthousiasme et le travail sur des nouveaux morceaux se sont conjugués pendant les deux jours dans la bonne humeur.
- Nous avons donné un concert-spectacle dans la salle de La Forgerie à Cognin le 23 juin pour fêter à notre manière la 14^{ème} année de notre chorale. Pour cette occasion, le répertoire avait été entièrement renouvelé avec 20 chants que notre chef de chœur avait minutieusement préparés. Au cours de l'hiver et du printemps derniers, certains grands chanteurs et chanteuses du hit-parade français sont partis vers d'autres cieux en nous léguant éternellement leur voix. Un hommage leur a été rendu en les intégrant à notre liste de chants.
- Début septembre 2018, nous avons accueilli de nouveaux choristes tout en gardant un effectif globalement stable.



Le Bureau





Amicale des **Années 56 à 59** de **Sonnaz**

Depuis sa création, notre association s'adresse aux sonnaziennes et aux sonnaziens nés entre **1956 et 1959**, et à leur conjoint. Notre objectif : se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs. En 2018 nous avons fait :

► Samedi 13 janvier 2018

Assemblée générale de notre association, notre bureau est reconduit :

- Présidente : **Joëlle OGEZ**
- Trésorière : **Martine ZANCANARO**
- Trésorière adjointe : **Denise HUGONNIER**
- Secrétaire : **Geneviève SENTOU**
- Secrétaire adjoint : **Henri BRUNIER**

Calage des dates et, après discussion, des diverses activités que nous prévoyons pour 2018, nous partageons la galette des rois.

► Samedi 3 février 2018

SORTIE RAQUETTE de nuit à la Féclaz suivi d'un repas au Sapey. Belle balade dans la neige fraîche, et un bon repas au Sapey.

► Vendredi 28 avril 2018

LASER GAME, nous avons reconduit cette activité car elle est très ludique, nous avons beaucoup joué avec les lumières rouges et bleues. Après cela nous avons dégusté différentes sortes de bières au The Brasseur avec en-cas. Nous avons passé un excellent moment.

► Samedi 9 juin 2018

BARBECUE zone du Pomaray. C'est un moment que nous attendons avec un réel plaisir. Nous avons partagé l'apéro et pleins de bonnes choses préparées par nos soins. Merci à nos cuisiniers André, Guytou, Philippe et Pierrot qui nous ont régales avec de bonnes grillades. N'oublions pas notre comité des fêtes qui nous prête les installations, et toutes les personnes qui se mobilisent pour que cette soirée soit une belle réussite.



► Dimanche 16 septembre 2018

Cette année notre classe a répondu présent à la demande du comité des fêtes pour aider à la **FÊTE DU VILLAGE**, nous avons tenu la buvette, cette première fut une belle réussite.

► Week-end dans le massif des Ecrins 28, 29, 30 septembre 2018

C'est au "**Le vieux chaillol**" que nous nous sommes réunis : **SOUPER AU GÎTE**. Dès le samedi matin, départ pour une marche, jolie balade qui permet de découvrir mieux ce massif sous un beau soleil, pique-nique. Soirée bien animée et dégustation des produits locaux. Dimanche visite des "jardins des hautes terres" suivie d'une rencontre paysanne à St Bonnet et d'un pique-nique. Excellent week-end sous un temps très ensoleillé et plein de bons moments.

Notre objectif :
se retrouver
régulièrement
autour d'activités
conviviales
ou de loisirs.

► Samedi 24 novembre 2018

Repas de fin d'année.

► Dimanche 1^{er} décembre 2018

Nous prévoyons de participer au téléthon avec la préparation du vin chaud.

Cette année, nous avons instauré des P.S.S. (promenades sans stress) organisées par nos référents Philippe, Jacques, Olivier et Daniel. Ces balades ont eu lieu les 9/3, 10/4, 8/6, 11/9, 12/10, 6/11 et le 7/12. Nous avons bien apprécié ces parcours de marche dans notre si belle région.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux venus et n'hésitez pas, si vous voulez nous rejoindre, à contacter :

- Joëlle OGEZ au **09 50 61 60 35**
- Geneviève SENTOU au **06 18 13 57 31**





Une cabane pour les p'tits savoyards

Association de la loi 1901, créée en janvier 2016, la cabane des p'tits savoyards ouvre les portes de sa maison d'assistants maternels le 3 avril 2017 sur la commune de Sonnaz. Composée de 2 assistantes maternelles agréées, Léa SUISSE et Maëva HEUREAUX, elle permet l'accueil simultané de 8 enfants à ce jour.

Un projet pédagogique commun :

« Au sein de notre maison nous appliquons **la motricité libre**. Une approche respectueuse du rythme de développement de l'enfant tout simplement en le laissant faire seul **les découvertes de son corps**, de ses mouvements et de ses capacités à se déplacer.

Nous laissons les enfants **découvrir pour bien grandir**. Plusieurs activités adaptées aux différents âges sont proposées aux enfants : activités manuelles et créatives, ateliers dirigés et activités libres, comptines et activités signées, yoga, cuisine, jardinage, balade en extérieur, sortie de fin d'année au zoo... »



Un lieu adapté

Notre local de 120 m² est situé en rez-de-chaussée d'une résidence. Validée par le service PMI (Protection Maternelle et Infantile) de Chambéry, notre petite structure nous permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en lui offrant les avantages d'une mini collectivité.

Accueil des enfants

Nous accueillons les enfants de 8 h à 18 h (avec des horaires qui peuvent varier en fonction des besoins des parents), sur 45 semaines par an. La MAM ferme 7 semaines au cours de l'année pendant les vacances scolaires.

Une équipe qui s'agrandie

Laura TEYPAZ, auxiliaire de puériculture de formation, viendra rejoindre l'équipe d'assistantes maternelles début janvier 2019 et permettra l'accueil supplémentaire de 3 enfants !

Nos actualités en 2018

16/09/18 : Participation à la fête du village avec un stand "parcours de motricité".

02/12/18 : Vente de cousettes pour bébé et maison au profit de l'association lors du marché de Noël de Sonnaz.

La cabane des p'tits savoyards

283, route de la Chartreuse
73000 SONNAZ



<http://mam-la-cabane.wix.com/despitissavoyards>



Association des **Parents** d'**Elèves** de **Sonnaz**



POURQUOI ?

Pour que l'école puisse organiser plus d'activités : patinoire, piscine, cinéma, ski, voyages

C'EST QUI ?

Des parents d'élèves bénévoles !
Tous les parents sont les bienvenus et peuvent nous contacter.

apesonnaz@gmail.com

POUR QUI ?

Tous les enfants de l'école

COMMENT ?

En organisant des manifestations pour tous

COMBIEN ?

En 2018, l'association a reversé
15 000 €



QUAND ?

- ◆ Le 1^{er} décembre 2018 : Masques à décorer au profit du Téléthon.
- ◆ Le 2 décembre 2018 : Marché de Noël des artisans et producteurs et Tartiflette géante de 9h à 15h.
- ◆ En mai (date à définir) : Vide grenier « 2^{ème} édition ».
- ◆ Le 28 Juin 2018 : Kermesse de l'école à partir de 16h30.

De nombreuses autres manifestations sont en cours d'élaboration, n'hésitez pas à venir consulter notre pages facebook :

« **APES Association des Parents d'Elèves de Sonnaz** » 



MERCI à tous ceux qui nous ont soutenus, et continuent à nous soutenir !

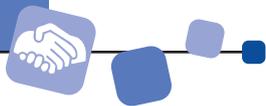


NANTET
SERFIM RECYCLAGE

GESTION DES DÉCHETS
LOCATION DE BENNES
DÉCONSTRUCTION
DÉCHÈTERIES
PROFESSIONNELLES
CENTRES DE TRI



916, route des Chancelières - 73800 **Francin** - Tél. 04 79 84 19 38
Rue des Marquisats - 73100 **Aix-les-Bains** - Tél. 04 82 78 02 76



Association des Anciens Pompiers de Sonnaz

- ◆ **Samedi 27 janvier 2018** : Assemblée Générale, la composition du bureau est inchangée.
- ◆ **Samedi 5 mai 2018** : Fournée de pains concoctés par nos boulangers maison.

- ◆ **Dimanche 6 mai 2018** : Sortie plaisir avec visite de la nouvelle galerie cycliste et piétonne du Tunnel du Chat.

Soit une balade culturelle 3000 ml aller/retour où il fallait chercher 30 chats le long des murs...



Fin de visite accompagnée d'un spécialiste du Tunnel pour des explications techniques et instructives. Belle journée intéressante.

- ◆ **Dimanche 16 septembre 2018** : Préparation et vente de matafans à l'occasion de la fête du village.
- ◆ **Samedi 1^{er} décembre 2018** : Participation au Téléthon.

Petit hommage pour « notre Eugène »

Beaucoup de nos anciens pompiers ont servis sous tes ordres,

Ta rigueur dans les manœuvres reste dans nos souvenirs,

Tu as marqué nos esprits par ta bonne humeur communicative,

Tu nous manques vraiment.



La photo avec tes deux compères de la « chapelle du dimanche matin »

Section Sam'Phi Sonnaz

La section **SAM'PHI SONNAZ** prend un **nouvel essor** en cette saison 2018-2019 !

Les activités multisports pour les enfants sont ac a` dèVd U` œ_RgR_e V_ [f_c_èV ` f Ø [f_c_èV]V mercredi ! Un véritable accueil de 8h30 à 18h est proposé par Régis, Matthieu, et Florian.

Une trentaine d'enfants sont accueillis cette année à la salle d'évolution !

Au regard du développement, des stages sont proposés durant les vacances de toussaint, février, pâques, composés également de nombreuses activités : athlétisme, Koh-Lantha, roller, vélo, sports collectifs, de raquettes, course d'orientation ... **Au + grand bonheur des parents et des enfants de 5 à 10 ans !**



SAM'PHI SONNAZ, c'est aussi une section **Remise en forme pour adultes** encadrée par Régis le jeudi matin de 9h30 à 10h30 à la salle du Crêt. Pilates, cardio, stretching et renforcement musculaire sont au programme très complet du Total Body Conditioning.

Contact

Philippe YVARS - Agent de développement
Coach athlé santé Athlétique Sport Aixois - SAM'PHI
135, rue des Marmottes - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 06 88 45 47 07 - www.samphi.eu

Association Paroissiale

L'association paroissiale de Sonnaz fait partie de la paroisse Saint François de Sales des Hauts de Chambéry.

L'équipe de Sonnaz prépare les célébrations sur la commune de Sonnaz (messes, mariages, baptêmes, scéputures, ...). Il faut consulter les tableaux d'affichage à la porte de l'église de Sonnaz et de la chapelle de Ragès.

Pour les baptêmes et les mariages, s'adresser au centre paroissial : **04 79 72 43 85**.

L'équipe des funérailles accueille et accompagne les familles.

Un conte de Noël est proposé aux enfants et aux adultes à la crèche, installée à l'église tous les ans à la période de Noël.

Le groupe de lecture de l'évangile ouvert à tous continue des rencontres régulières à Sonnaz (se renseigner auprès de **Geneviève Pornon**).

La nouvelle association pour la restauration de la chapelle de Ragès créée en début d'année 2018 poursuit le projet de restauration (voir article page 26).

- Angèle Varon - Tél. 04 79 71 95 99
- Geneviève Pornon - Tél. 04 79 72 24 28



E.Leclerc
DRUMETTAZ

Votre magasin à Drumettaz!

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H

espace culturel, parapharmacie, UNIF BRUES POISE 30L, VOYAGES, bijoux, station service, E.Leclerc DRIVE

214 CHEMIN DE LA BOISIERE | DIRECTION A41 AIX SUD
73420 DRUMETTAZ | 04 79 35 75 75
<https://www.facebook.com/ELeclercDrumettaz>

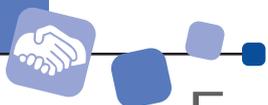
TAXI : 06 09 30 07 30

A VOTRE SERVICE pour tous vos déplacements :

- PRIVÉS (gares, aéroports, ville....)
- MÉDICAUX ASSIS (visite, entrée/sortie d'hôpital, chimio, dialyse, radiothérapie, ...)



Alibi Découverte



E.S.V.V. Entente **Sonnaz** **Viviers Voglans**



Cette saison, l'E.S.V.V. a eu l'agréable surprise d'atteindre les **200 licenciés** malgré la 1^{ère} année de séparation d'avec le club de ES Bourget et le départ de certains de nos licenciés et bénévoles vers ce club.

A savoir que l'année précédente nous étions 154 licenciés.

Nous étions en entente dans la catégorie U17 avec le club de Novalaise.

Pour les seniors de l'E.S.V.V. encore une année difficile et décevante. La qualité des joueurs, le rajeunissement et l'arrivée du nouvel éducateur M. Gilles PINCEMIN permettaient d'espérer de meilleurs résultats sportifs. Il est anormal qu'avec une cinquantaine de licenciés seniors, il ait été très difficile de composer 2 équipes en fin de saison.

Les équipes fanion et la réserve ont fini toutes deux à 6^{ème} place de leur championnat respectif, déception pour l'équipe fanion car avant la trêve elle jouait les premiers rôles.

Concernant les jeunes, la saison a été satisfaisante à tous les niveaux.

Une équipe d'une douzaine de vétérans pratique le foot loisir assez régulièrement le vendredi soir et se sont plus impliqués dans le club cette année.

L'ESVV est fier de compter aussi **3 arbitres** : **2 arbitres seniors** (Samir Bensal et Millera Ferriz Marvyn) et **1 arbitre "jeune"** (Xavier Capilliez).

- **Samir Bensal** arbitre en ligue Auvergne Rhône-Alpes en catégorie R2.
- **Xavier Capilliez** a officié en Ligue, il repassera son examen en septembre pour être définitivement à ce niveau.
- **Millera Ferriz Marvyn** a officié en district et je n'ai que de bons retours par la commission des arbitres et nous permet une mutation supplémentaire.

Péri-éducatif

Cette saison, j'ai dû assurer le périscolaire seul et cela a été difficile de gérer un groupe de 10 à 13 enfants.

L'ESVV doit trouver les ressources financières pour son fonctionnement. Les subventions des communes représentent moins de 10 % de ses recettes.

L'E.S.V.V. doit donc organiser de nombreuses manifestations (sportives ou extra-sportives), solliciter et fidéliser des sponsors pour faire face à ses dépenses de fonctionnement. **Cela est possible grâce au bénévolat de 29 dirigeants ou éducateurs, dont 8 dirigeantes** ; certains ayant même la double casquette. Il était apparu qu'un éducateur passait en moyenne plus de 400 heures au sein de l'E.S.V.V. (réunions + entraînements + compétitions + manifestations).

La saison prochaine les tarifs n'évolueront pas.

Le club rappelle qu'il a signé un partenariat avec la **carte "atout-jeunes"** et que les bénéficiaires de cette carte bénéficient d'une réduction de 10 € sur le montant de la licence. Les lycéens bénéficient également d'une réduction de 30 € sur présentation de leur **carte m'ra** (photocopie à fournir).

Manifestations du club de l'E.S.V.V.

Comme les saisons précédentes, l'E.S.V.V. a organisé des manifestations sportives et extra-sportives pour financer le fonctionnement du club.

Novembre : un loto a été organisé pour la 2^{ème} fois, qui a été une réussite.

Décembre : l'organisation du réveillon du 31 décembre a été un succès.

Janvier : 1^{er} tournoi FIFA organisé par les jeunes du club satisfaisant pour une première à améliorer.

Février : vente de diots polente, toujours un succès, ainsi qu'un tournoi de belote organisé par nos vétérans; Le succès a été au rendez-vous.

Avril : organisation des finales de Coupe Départementales U13 Pich, que nous a accordée le Président du District de Savoie M. Didier ANSELME validé par son Comité Directeur.

Mai : annulation du tournoi du 10 catégories U11-U13 cette date devra être repensée, le District organise en même temps des finales de Coupes et des actions dans les clubs sur les mêmes catégories, ce qui nous a obligé à annuler par manque d'équipes.

Juin : concours de Pétanque organisé en mémoire de notre regretté Pepette et participation aux Olympiades.

Toutes ces manifestations sportives et extra-sportives seront reconduites pour la saison 2018 /2019.

L'ESVV a été fier du parcours de l'équipe de France et de son titre de **CHAMPION DU MONDE 2018**, ce qui a toujours eu pour effet d'avoir de nouvelles vocations.

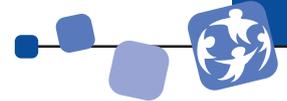


www.esvv.footeo.com



P. ELHOMBRE
Président ESVV





KASSOUMAÏ

L'association « Kassoumaï » propose des cours de percussions africaines sur la commune de Sonnaz.

Elle est gérée par des bénévoles et regroupe une trentaine d'adhérents, répartis sur 2 niveaux (lundi et jeudi).

Cette année, **Kassoumaï** s'appuie sur deux formateurs expérimentés, Herlain GRONDIN et Mohamed CAMARA.

Les cours sont organisés en deux niveaux, à la salle polyvalente des activités :

- Les débutants, le **LUNDI** de 19h00 à 21h00 avec Herlain GONDRAIN.
- Les avancés, le **JEUDI** de 19h00 à 21h00 avec Mohamed CAMARA.

La saison 2018-2019 sera l'occasion de représentations pour diverses manifestations, entre autres :

- Le Téléthon sur la commune de Sonnaz, le 1^{er} décembre 2018.
- La fête de la musique de Sonnaz, le 15 Juin 2019.

Toute l'équipe de **Kassoumaï** vous attend pour partager avec vous des moments d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur, soit au moment des cours, soit à l'occasion du **Téléthon** de Sonnaz.

Contact

Herlain GRONDIN - 06 31 61 04 67

N'hésitez pas à nous contacter par mail également :
kassoumai73@yahoo.fr



*Fête de la musique Sonnaz
Juin 2017.*



B.E.T Structures

Logements individuels ou collectifs

Neufs-Extensions-Rénovations

Diagnostic

Désordres structurel, vérifications

Maîtrise d'oeuvre

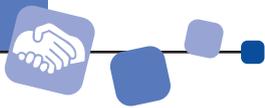
Public/Privé

<http://construction-ingenierie-alpine.fr/>

Tél: 09.86.08.16.20 ou contact@construction-ingenierie-alpine.fr

«Le Mercure» 3^{ème} étage 38 Avenue victoria 73100 Aix les bains





Club de Vannerie

Cette année, le Club de Vannerie est au complet. 20 adhérents se réunissent tous les jeudis entre 14 h et 17 h 30 à la Salle du Crêt. Vous pourrez admirer les réalisations sur le stand du prochain Sonnaz'Art.

Pour tous renseignements, contactez :

- Colette PERRIER - 04 79 72 07 95
- Eliane BEYVIN - 06 83 80 20 92



Une partie du groupe.



Tennis Club Sonnaz

Le club de tennis de Sonnaz a eu le plaisir d'accueillir 18 enfants qui ont participé aux cours de l'école de tennis, à raison de 8 sessions au printemps et 8 sessions en automne.

Les éducateurs, **Lucie** et **Stéphane**, passionnés par l'enseignement et le tennis, ont pu transmettre les valeurs du sport et apprendre aux enfants les bases de la pratique du tennis.

Les enfants étaient regroupés en 2 niveaux, les enfants de moins de 10 ans de 9h00 à 10h00 puis les enfants de plus de 10 ans de 10h00 à 11h00.

Pour la catégorie adultes, 12 sonnaziens ont participé aux entraînements les samedis matin, de 11h00 à 13h00.



Vivement la reprise !

Pratiquer le tennis à Sonnaz, c'est apprendre dans la bonne humeur, c'est partager une même passion, tout en recherchant la progression dans le jeu.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour la reprise de la saison au printemps 2019.

A savoir que le club possède plus de 30 personnes adhérentes.

Rodolphe, Xavier et Grégory, les membres du bureau du COS remercient les nombreux adhérents de leur implication et état d'esprit.

Contact

Rodolphe BUCHOT - 06 01 22 97 05
E-mail : sonnaztennis@gmail.com



Les informations sont disponibles sur le compte **FACEBOOK** du club de tennis.



Airsoft Team 73 Aventure



Objectif

- Activité ludique et sportive de tir de loisir.

Description de l'airsoft

- L'airsoft est un **jeu de tir de loisir inoffensif** qui se pratique aussi bien en extérieur qu'en intérieur (*vidéo* : <https://urlz.fr/8my2>).
- Le principe est similaire à celui du paintball, néanmoins nos lanceurs sont d'une puissance bien inférieure.
- Plusieurs équipes adverses se disputent des objectifs dans un temps donné et sur la base de scénarios simples ou complexes.
- L'association est adhérente à la **Fédération Française d'Airsoft** et possède une assurance. Nous jouons exclusivement dans des lieux avec **autorisation écrite des propriétaires**.
- Les projectiles sont des billes de 6 mm dont les caractéristiques sont d'être biodégradables et **sans impact sur l'environnement**.
- L'association est garante de l'esprit de camaraderie, du respect de la loi et du règlement de jeu.

Nos valeurs

- **Fun, Fair-play, Détente, Sport, Action, Sécurité, Encadrement, Entraide.**

Camaraderie,
respect de la loi
et du règlement
de jeu.

Divers

- **Sites de jeu sécurisés avec autorisations écrites** : Drumettaz, Saint Jean de Chevelu, Albertville et autre.
- **Fréquences de jeu** : les dimanches, tous les 15 jours, été comme hiver en semaine impaire.
- **Horaires d'été** : 8h00 - 15h00.
Horaires d'hiver : 9h00 - 16h00.
- **Recherche permanente** : nous recherchons des terrains de jeu contre bon soins. Vous pouvez nous contacter si vous avez des terrains ou des bâtiments à mettre à notre disposition.

Permanences

Prise de contact par téléphone possible.
Inscription via notre site ou Facebook.
www.airsoftteam73aventure.org

Contact

Gaëtan BLAISE
Président
256, route des Villards
73410 LA BIOLLE
06 88 15 15 84
Blaise.gaetan@gmail.com

Robin VILLIERS-POULAIN
Secrétaire
9, rue de la Liberté
38490 LES ABRETS
06 09 70 67 25
Batman73792@gmail.com

L'Airsoft est interdit aux mineurs, même accompagnés de leurs responsables légaux.





Non il ne faut pas être "allumé" pour faire du yoga ou méditer ! La preuve étant que le yoga s'est fort bien établi ces dernières années dans nos villages et nos quotidiens pour devenir une hygiène de vie dont bons nombres ne peuvent plus se passer. Il s'adresse tant aux personnes âgées, stressées, enceintes, avec des douleurs qu'aux personnes bien-portantes, athlétiques et qui veulent le rester !

Nous comptons en cette rentrée 2018, un total de 33 inscrits au sein de nos cours du mardi.

C'est que le yoga possède des caractéristiques qui conviennent à tous. Les cours se font en groupe, dans un contexte sécuritaire et non compétitif. Le Vini-yoga n'exige aucune compétence particulière. Il facilite quasi-instantanément la détente mentale et musculaire.

À moyen terme, il développe la souplesse tant physique que comportementale, le renfort musculaire et aide à soulager plusieurs problèmes musculo-squelettiques.

Une pratique régulière permet en tant que pratique de santé préventive de soutenir une meilleure vitalité générale en réduisant les divers stress auxquels l'homme moderne est confronté.

En soi le yoga consiste à discipliner l'esprit et à garder le corps dans un état de santé optimal afin de trouver apaisement, disponibilité et cohérence entre ces deux polarités que sont notre esprit et notre corps. Plus spécifiquement le Viniyoga se caractérise par l'intégration de la respiration au cœur du mouvement - vécu plus que voulu - par un enseignement adapté.

Les postures consistent en des mouvements d'étirements, de flexions et de torsions qui favorisent la flexibilité de la colonne vertébrale, sollicitent les articulations, les nerfs et les muscles, et exercent une action sur tous les organes et les glandes.

Le système digestif et la circulation sanguine s'en trouvent stimulés, et le système immunitaire renforcé. Maintenir une posture ou une attention entraîne l'esprit à développer persévérance et concentration, et lui procure les bénéfices de constance développés dans la méditation.

La méditation permet de canaliser son énergie et ses pensées qui, comme des enfants sans retenue, s'agitent en nous. Elle permet d'activer la production de télomérase qui facilite les connexions neuronales en améliorant la plasticité du cerveau. Dans un premier temps, des exercices simples autour de sensations concrètes nous guident pour nous ancrer, nous centrer et nous libérer de nos émotions souvent trop envahissantes et parfaitement subjectives ! Nous mettons ainsi progressivement de la distance avec nos émotions et pensées pour gagner en conscience et discernement.

Le yoga affirme qu'un corps sain est absolument essentiel pour notre épanouissement mental et spirituel. Comme disent les yogis : **« La santé, c'est la richesse. La paix mentale, c'est le bonheur. Le yoga c'est le chemin. »**



Renseignements & Contact

Emilie Tessier

Enseignante ViniYoga et Praticienne
en thérapies intégratives et Nutripuncture

Tél. 06 65 16 30 06

Les Fondues de la Pole La Pole Dance pour tous



Notre Histoire

L'Association de Pole Dance a vu le jour en 2017. Elle propose des cours de Pole Dance, discipline à part entière.

C'est à la fois un art et un sport qui mêlent danse, gymnastique et fitness. Souplesse et force s'acquièrent au fil des entraînements.

Le côté aérien de la Pole Dance la rend très ludique. Réputée pour améliorer sa confiance en soi, cette activité est idéale pour se sentir bien dans son corps... et dans sa tête.

Les cours sont ouverts à tous, sportif ou non et quelque soit l'âge ! Pas de compétition, juste le plaisir de faire de la pole dans la bonne humeur.

Nos Cours

- Lundi : 20h00-21h30 avec Léa
- Mardi : 19h00-20h30 avec Alex
- Jeudi : 18h00-19h30 et 19h30-21h00 avec Maud



Les Manifestations

- 16 septembre 2018 : Participation à la fête du village de Sonnaz.
- 02 décembre 2018 : Participation au Téléthon de Sonnaz.
- Juin 2019 : Gala de fin d'année.



Où nous trouver ?

- Studio 1 - Alerte Gentianes
99, rue Pasteur - 73000 Chambéry

Nous contacter

lesfonduesdelapole@gmail.com
06 70 12 39 03

lesfonduesdelapole.com

avec l'Association



Un Nouveau cours Débutant Country, New Line, Handi Line s'est ouvert cette année. Alors vous pouvez encore nous rejoindre et vous inscrire !

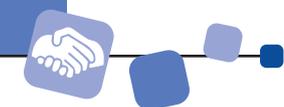
Venez essayer vous avez droit à 2 cours d'essai gratuits !

Vous habitez à Sonnaz, si vous vous inscrivez, une remise vous sera faite sur les cours.

Également des cours de niveaux novices et intermédiaires sur Sonnaz et plusieurs cours sur d'autres communes, toutes les informations sont sur notre site internet.

Informations & Contact

Nadine GIROUD - Tél. 06 75 39 19 42
E-mail : farwestdream@hotmail.fr
www.farwestdream.com



Le Karaté Club de Sonnaz



Les évènements de 2018

- ◆ Comme chaque année, une séance d'initiation au Tai chi animée par **Gérard MONTHET**, professeur du club de la Ravoire, a eu lieu **le 06 Avril 2018**.
- ◆ **Le 16 Juin 2018** : fête de remises des ceintures et de fin de saison sportive avec buffet.
- ◆ **Fin Juin**, notre entraîneur **Marcel BORIN** a obtenu sa ceinture noire 4^{ème} Dan. Félicitations à lui. Tout au long de l'année, des adultes du club ont assisté aux cours de préparation à la ceinture noire dispensés par le Karaté Club de la Ravoire, notre partenaire. Espérons une nouvelle ceinture noire dans l'année 2019.
- ◆ A l'opposé, **en Mai**, notre club a été endeuillé par le **décès** dû à la maladie de **Frederic DOS SANTOS** ; Fred était un pilier de notre club et son expérience et sa gentillesse vont nous manquer.

Participation aux événements du village

- ◆ Pour la première fois, **le club a participé au Téléthon 2017** en animant un **jeu de casse-boîte**. Malgré un succès mitigé, le Club participera à nouveau en 2018.
- ◆ De même des membres du Club ont participé aux animations de la **Fête du Village le 15 septembre 2018**.



F.F. KARATÉ
et disciplines associées



Les Horaires

- ◆ **MARDI de 18 h 30 à 19 h 30 : ENFANTS (plus de 6 ans)**
Entraîneur : Louis ARNONE, assisté de Matteo IMBERT (1^{er} Dan tous les deux).
- ◆ **MARDI de 19 h 30 à 20 h 30 : ADOS et ADULTES**
Entraîneur : Marcel BORIN (4^{ème} Dan).
- ◆ **VENDREDI de 18 h 30 à 20 h 30 : ADOS et ADULTES**
Lieu : Salle d'Évolution - Chef-Lieu

Reprises des cours Saison 2018-2019

- ◆ Les cours « Enfants » ont repris depuis **le 11 Septembre 2018** avec une dizaine de petits débutants enthousiastes et 6 enfants, et les ados renouvelants inscrits.
- ◆ L'effectif Adultes est toujours faible, mais les cours sont enrichis par la participation des ados les plus expérimentés qui sont des fidèles du Club depuis plusieurs années et qui sont nos prochaines ceintures noires.

Nous vous rappelons que le club a un **site internet** : www.karate-club-de-sonnaz.fr où l'on retrouve les conditions d'adhésion et la vie du club.

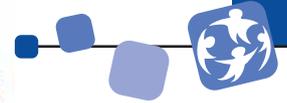
Le club de La Ravoire a également une page pour la « section Sonnaz » où des éléments sont visibles : www.karateclublaravoire.com

Contact

Salle d'évolution du Chef-lieu
aux heures de cours ou via le site Internet.



L'Association Les Années **PLAISIR**



est ouverte aux Sonnaziens nés en **1953-1954-1955** et à leurs conjoints. Elle compte 48 adhérents en 2018. Rejoignez-nous si **vous habitez Sonnaz** et si vous faites partie des heureux natifs de cette tranche d'âge !

Plusieurs rendez-vous et activités de nature festive ou sportive ont été proposés :

Soirée « Crêpes » à l'issue de l'Assemblée Générale du vendredi 2 Février 2018.



Sortie « raquettes » le samedi 10 février au Désert d'Entremont, puis : repas de midi au restaurant de l'espace nordique, « **L'escale du Désert** ».



Repas au restaurant Le Clocher des Pères à Saint Martin sur La Chambre, le dimanche 18 mars.



Repas partagé le samedi 2 juin, zone de Pomaray sous le soleil. Chacun avait apporté sa « spécialité » culinaire ou à boire puis les **parties de boules** et **jeux de cartes** ont animés le reste de l'après-midi.



Journée « pêche » et promenade au plan d'eau de Barouchat, à Bourgneuf en Maurienne le mardi 12 juin.

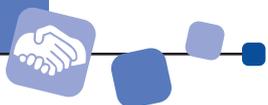


Randonnée dans le Parc national de la Vanoise le samedi 8 septembre, avec une **boucle des refuges d'Aussois**, puis repas de midi au refuge du Fond d'Aussois.



Participation à la **fête du village** le dimanche 16 septembre : plusieurs membres se sont proposés au service des repas. Participation au **Téléthon** du 1^{er} décembre 2018.

De nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà envisagés pour l'année prochaine, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nous ! lesanneesplaisir@orange.fr



Union Bouliste de Sonnaz-Méry



Claudie METRAILLER,
*sous-championne de Savoie
en simple 3^{ème} division féminine.*

La saison 2017 / 2018 de l'Union Bouliste de SONNAZ-MÉRY s'est achevée le 15 septembre 2018 par son assemblée générale.

L'année a été riche en résultats sportifs

En effet, **Claudie METRAILLER** est *sous championne de Savoie* en simple 3^{ème} division féminine et *championne de Savoie* en triple 3^{ème} division, une équipe est vice championne de Savoie triple mixte en 4^{ème} division et une équipe vice championne de Savoie triple mixte en 3^{ème} division.

Catherine LÉORIER s'est quant à elle qualifiée comme les années précédentes pour la phase finale du **FEMPOINT SAVOIE** pour finir en phase régionale 4^{ème} avec la sélection de Savoie.

Avec son effectif de **28 licenciés** dont **5 féminines**, l'Union Bouliste de SONNAZ-MÉRY cherche de nouveaux adhérents, hommes et femmes désirant partager leur passion.



*L'équipe de SONNAZ-MÉRY,
troisième du championnat de Savoie
des Associations Sportives Boulistes.*



*Les 3 équipes de SONNAZ-MÉRY engagées
dans le championnat de Savoie triple
mixte dont 2 ont perdu en finale.*



L'association sonnazienne « **UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI** » est née en avril 2010, suite au tremblement de terre du 27 février 2010 qui a dévasté la zone centrale de ce pays.

Depuis 2010, notre association continue d'organiser ou de participer à des événements qui génèrent des fonds destinés aux habitants les plus démunis de Nancagua, ou pour soutenir des projets précis choisis avec le concours des services sociaux de la municipalité locale.

En 2018, nous avons apporté notre soutien aux pompiers de Nancagua.

En mai 2018, nous avons organisé notre repas annuel avec soirée latino animée par Octavio Sola, musicien, chanteur/compositeur chilien. C'est dorénavant un rendez-vous incontournable des habitués qui viennent s'amuser dans une ambiance conviviale pour découvrir des plats chiliens tout préparés maison, et danser sur des airs endiablés.

En juin 2018, notre association a participé au Marché des Continents de Chambéry, dans le Parc du Verney. Ce fut une grande réussite avec vente d'empanadas et completos faits maison pour découvrir les spécialités

Un Toit pour Nancagua



culinaires chiliennes. De l'artisanat chilien était également proposé à la vente.

Chaque année, nous organisons un loto juste avant Noël. Les participants gagnent des lots généreusement offerts par des commerçants et entreprises (1^{er} lot : une semaine de vacances pour 4 personnes dans une résidence de tourisme 3*).

En 2018, le loto aura lieu... le 13 janvier 2019 !

Nous tenons à remercier la Mairie de Sonnaz qui met à notre disposition une salle pour nos réunions, et qui nous accorde une subvention. Nous remercions également les généreux donateurs de lots grâce auxquels nos lotos connaissent un vif succès.

Projets pour 2019 : repas dansant de de l'association et loto à la salle du Crêt de Sonnaz en décembre 2019, participation à des événements collectifs.

Renseignements

Fanny DONOSO - 09 86 66 79 06
180, montée des Moulins - 73000 SONNAZ

RECHERCHE

**TERRAINS CONSTRUCTIBLES
ET PROPRIÉTÉS BÂTIES**



**Nos dernières
réalisations
en Savoie**

BASSENS



VIMINES



SONNAZ



LA MOTTE-SERVOLEX



**NOUS ACHETONS DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES ET DES
PROPRIÉTÉS BÂTIES ENTRE 1500 ET 20000 M² SUR LES BASSINS
D'AIX-LES-BAINS ET CHAMBÉRY. CONTACTEZ-NOUS.**

ÉTUDE, ÉVALUATION ET AIDE À LA VENTE
04 57 74 60 21

Retrouvez nos offres :
carre-habitat.com

CARRÉ
De l'habitat
travaux de duplication de jardins

Photo: Savoyat Habitat (SAS) - Cédric Prévost / Cédric Prévost - Cédric Prévost / Cédric Prévost

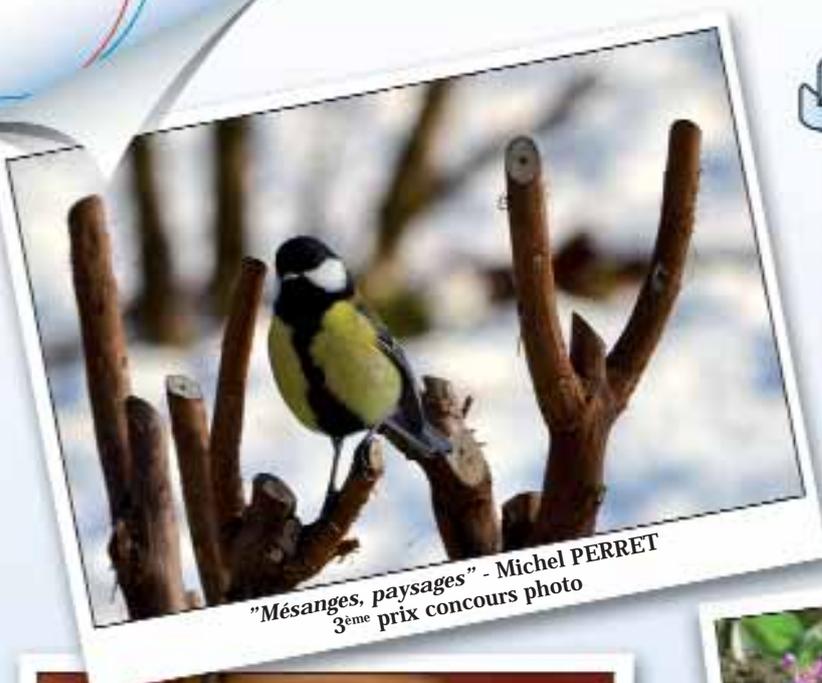


SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SAVOIE

Tél. 04 79 75 76 77

Bâtiment Koala - 17, rue Lac St André
BP 90299 - 73375 LE BOURGET DU LAC Cedex

www.sas73.fr



"Mésanges, paysages" - Michel PERRET
3^{ème} prix concours photo



"Platanthera Chlorantha"
Philippe BOUVIER



"Oisillons rouges-queues"
Frédérique & Alain BERNARD



"Machaon gourmand"
Edwige ROYER



"Colchiques dans les prés"
Jacqueline BUFFET



"Un matin à Sonnaz"
Marc NURY



"Un océan de blé à Sonnaz" - Pascale DANGE



"Visiteuse indiscrète"
Olivier MAUREL